

Activités et pratiques de pleine nature

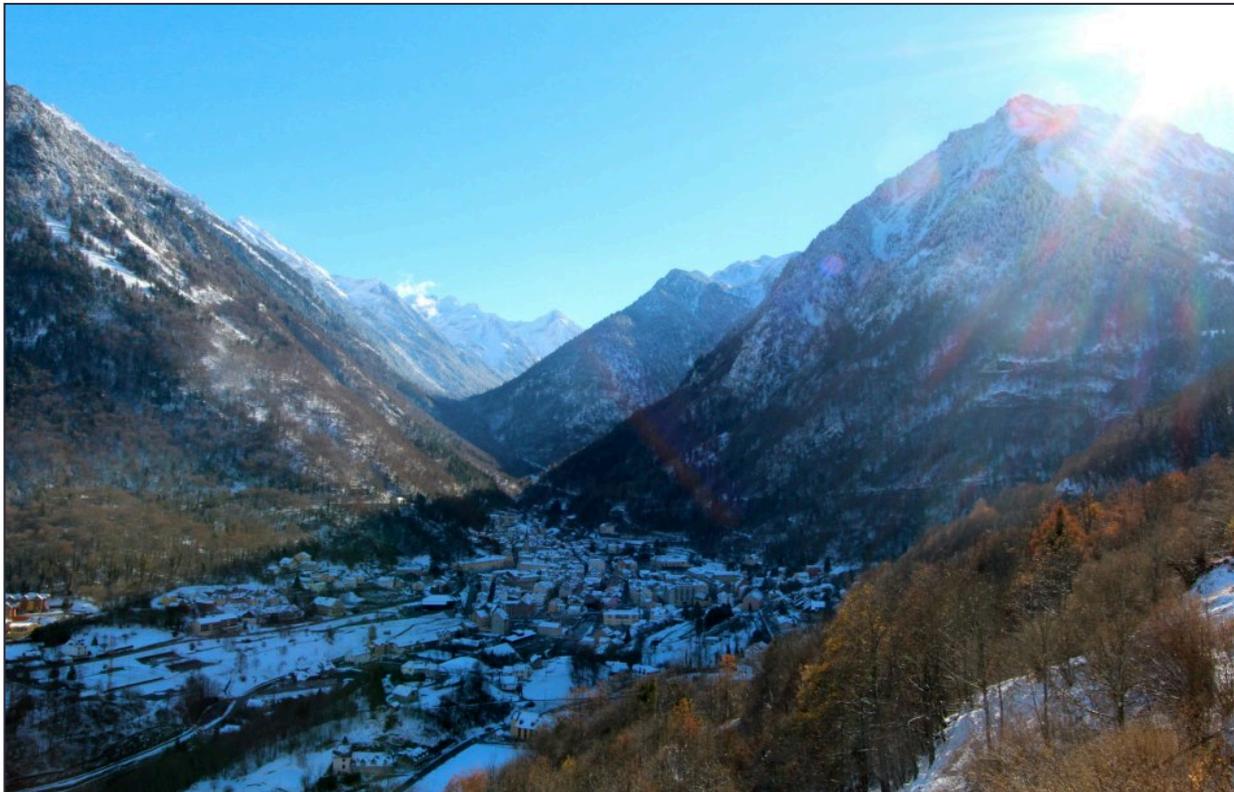


Figure 1 : Cauterets le 2 décembre 2012. Cliché O. Naiko

Dirigé par :

M. VLES

Mme. CLARIMONT

Réalisé par :

Mikael DERBAL

Mélanie LESGARDS

Anaïs LONARDO

Odilon NAIKO

Alexandre USAI

Remerciements

Ce dossier n'aurait pu être réalisé sans l'aide précieuse de l'Office de Tourisme de Cauterets et particulièrement Bruno Allein, directeur de l'office de tourisme, pour sa disponibilité et les nombreuses informations transmises ainsi que Mathilde Bourdieu, chargée de mission tourisme, de la Communauté de communes et la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin.

Nous tenons à remercier C.Ringeval, chargée missions tourisme et communication au sein du Pays de la vallée des Gaves ainsi que T. Leguay, prestataire Tom Rafting ; M. Lechêne, guide de haute montagne et moniteur de ski ; M. Poulot, directeur de l'association de pêche de la Vallée des Gaves ; M. Mezaz, moniteur de parapente ; l'Ecole de Ski Française ainsi que tous les professionnels du tourisme qui ont joué un rôle majeur dans la réalisation de ce diagnostic en nous accordant de leurs temps.

Nous remercions également l'équipe pédagogique de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, notamment Sylvie Clarimont et Vincent Vlès pour leur encadrement et leurs conseils.

Avant propos

Les données et les informations recueillies dans le dossier présenté ici sont issues d'une recherche documentaire approfondie et d'une appropriation de la commande.

Il fallait effectuer un « état des lieux » du tourisme de nature de la vallée de Saint-Savin au départ de Cauterets. Que prendre en compte dans cet état des lieux ? Dans quelle direction travailler ? Comment recenser les activités et pratiques de nature ?

Trois chapitres composent ce projet. Ils présentent son déroulement et mettent en évidence les différentes phases de réalisation de celui-ci, à savoir :

1. Présentation du périmètre d'étude et du sujet étudiée
2. Pratiques de pleine nature à Cauterets
3. Pistes et stratégies de développement envisageable

Conclusion

Le lecteur pourra se référer tout au long de ce rapport :

- Aux références bibliographiques et sitographiques
- Au planning du projet
- Au glossaire des différents termes utilisés dans ce diagnostic.

Sommaire

| | | | |
|---|----------|---|-----------|
| Remerciements | 1 | Synthèse de partie..... | 20 |
| Avant Propos | 2 | 2. Cauterets : des produits de nature inégalement développés | 21 |
| Sommaire | 3 | 2.1 Mapping des Activités et pratiques de nature ... | 21 |
| Introduction | 4 | 2.2 Quelques produits phares | 23 |
| Méthodologie | 5 | 2.3 Quelques produits en essor..... | 26 |
| 1. La vallée de Saint-Savin : une vallée polarisée par Cauterets, station village au cœur des Pyrénées | 7 | 2.4 Quelques produits émergents..... | 30 |
| 1.1 Définition des activités et des pratiques de pleine nature | 7 | Synthèse de partie | 36 |
| 1.2 Définition du périmètre d'étude | 9 | 3. Des enjeux à la hauteur du défi présent sur ce territoire | 38 |
| 1.3 Des activités de pleine nature en vogue en France | 11 | 3.1 Atouts et faiblesses du territoire..... | 38 |
| 1.4 Des activités de nature en plein essor, concentrées sur Cauterets | 13 | 3.2 Identification des enjeux | 40 |
| 1.5 Des activités de nature en plein essor concentrées sur Cauterets | 18 | Synthèse de partie..... | 42 |
| 1.6 La communauté de communes de la vallée de Saint-Savin : un espace propice aux activités de pleine nature | 19 | Conclusion | 43 |
| | | Bibliographie | 44 |
| | | Table des matières | 45 |
| | | Table des illustrations | 47 |
| | | Table des sigles | 48 |
| | | Table des annexes | 49 |

Introduction

La communauté de communes et la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin dans les Hautes-Pyrénées ont missionné l'université de Pau et des Pays de l'Adour afin de réaliser un diagnostic territorial touristique. L'étude présentée dans ce dossier consiste à la réalisation d'un diagnostic touristique répondant à la problématique de dynamisation du tourisme de nature en montagne au départ de Cauterets.

La commission syndicale de Saint-Savin, a été instituée le 1^{er} octobre 1840 par ordonnance royale et regroupe les sept communes suivantes : Lau-Balagnas, Adast, Soulom, Pierrefitte-Nestalas, Uz, Saint-Savin et Cauterets. Elle répond aux compétences de gestion du patrimoine culturel et bâti, et travaille en collaboration avec la communauté de communes de la vallée de Saint-Savin qui a été créée en 1997. Par ailleurs, elle gère pour le compte de ces collectivités des estives de montagne, des refuges et des immeubles à vocation marchande et non marchande.

Le groupe de travail a choisi de s'intéresser aux activités et pratiques de pleine nature (APPN). Les APPN sont des activités

physiques pratiquées dans un milieu naturel et dont l'exercice présente des risques pris en compte dans l'élaboration des règles encadrant cette pratique.

L'objectif est de définir et d'analyser les activités et pratiques de nature afin de contribuer à la désaisonnalisation des activités touristiques, à la diversification et à la dynamisation de ce territoire

De ce fait, comment les activités et pratiques de nature contribuent-elles à la mise en tourisme de la vallée de Saint-Savin au départ de Cauterets ?

Pour répondre à cette problématique, il semble nécessaire dans un premier temps de présenter le territoire, puis d'étudier, dans un deuxième temps les produits de nature.

Enfin, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux feront l'objet d'un dernier point.

Méthodologie

Phase préparatoire :

Dans le cadre du diagnostic territorial une ligne de conduite a été respectée afin d'être le plus rigoureux possible dans notre analyse.

Tout d'abord nous avons procédé à des recherches documentaires en utilisant plusieurs sources à savoir des dictionnaires et ouvrages pour expliciter les termes d'activités et pratiques de nature, tourisme de nature.

Le sujet des activités et pratiques de pleine nature a été longuement défini et discuté car ce terme présente plusieurs définitions officielles qui incluent ou non l'impact sur l'environnement de ces pratiques. Toutes ces définitions portent à confusion c'est pourquoi une définition propre à ce diagnostic a été créée.

Le recensement des activités de pleine nature a ensuite été effectué et classé selon différentes thématiques et impacts pour le territoire.

Les visites sur terrain ainsi que la réalisation de cartographies nous a permis d'établir un repérage de la vallée de Saint-Savin.

Des questionnaires ont ensuite été élaborés afin d'interroger les acteurs du territoire : les hébergeurs, les institutionnels et les professionnels.

Phase d'analyse :

Les différents questionnaires ont été administrés et les entretiens avec les acteurs concernés ont été mis en place.

Les données statistiques ont été traitées sous le logiciel Excel. Les données qualitatives et la réalisation de cartographies ont été établis avec Mapinfo pour la majorité des cartes présentées dans ce dossier.

Pour vérifier l'exactitude des données trouvées et afin de les compléter, des entretiens téléphoniques ont été effectués et plusieurs rendez-vous ont été pris pour obtenir de nouvelles informations (annexe 1).

Phase de restitution :

Les tâches ont été réparties selon les préférences des membres du groupe. Chacun a donc approfondi ses parties, puis nous avons centralisé tout notre travail pour établir un bilan.

Les informations ont été centralisées afin de procéder à l'élaboration puis à la rédaction du dossier écrit

Enfin, le manque d'information dans certain domaine, de temps, et enfin de technique dans le diagnostic territorial touristique ont pu être des freins à l'avancement du projet.

Le diagramme de GANTT ci-dessous présente l'ensemble de la méthodologie en fonction de la période d'étude :

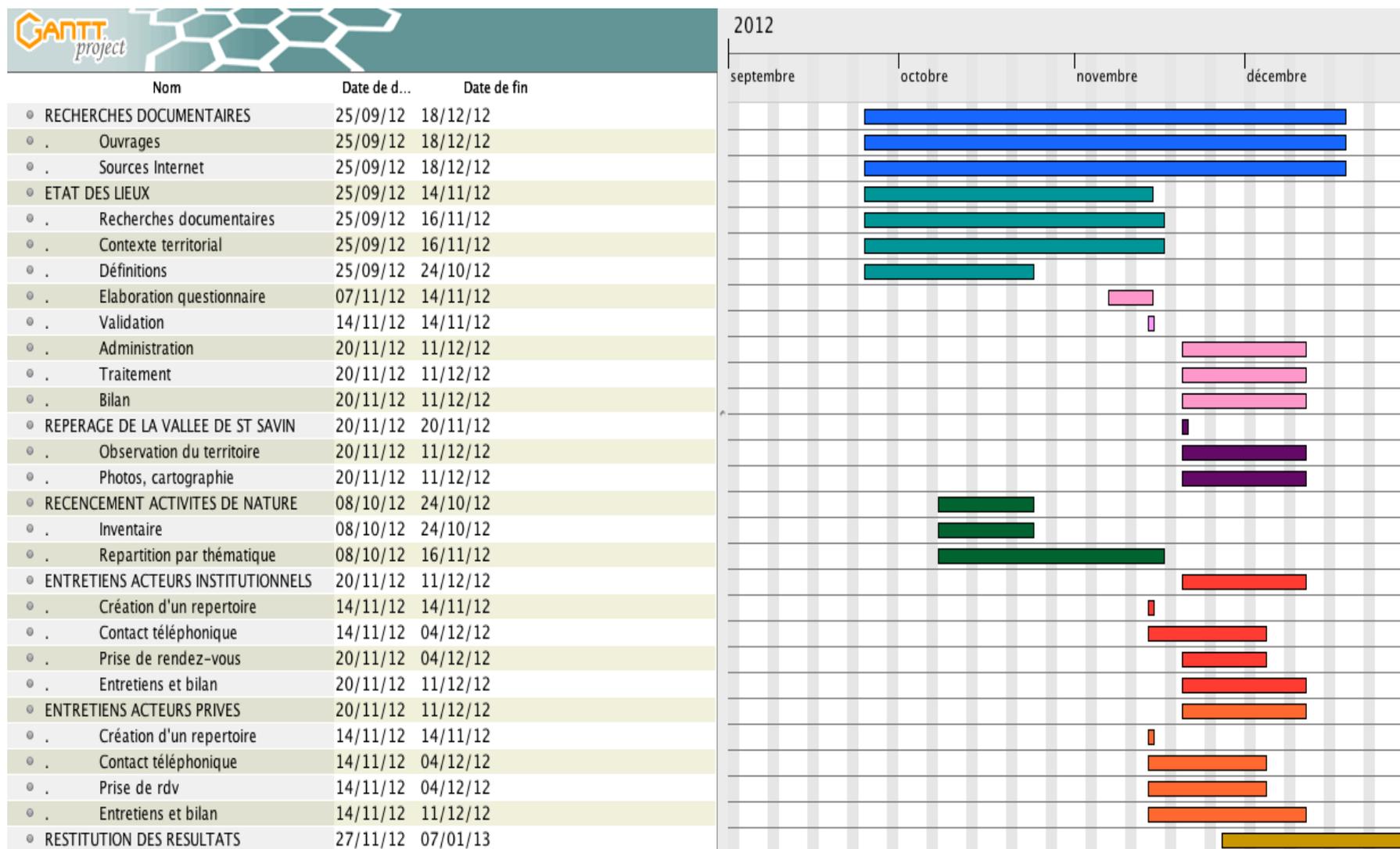


Figure 2: Le diagramme de GANTT

1. LA VALLEE DE SAINT-SAVIN : UNE VALLEE POLARISEE PAR CAUTERETS, STATION VILLAGE AU CŒUR DES PYRENEES

1.1 Définition des activités et pratiques de pleine nature :

La définition de ces différents termes et le vocabulaire employé pour désigner l'ensemble des activités et pratiques de nature n'a cessé d'évoluer. Derrière cette évolution se cache également une évolution des enjeux et des concepts de l'ensemble de ce domaine.

La définition de ces termes est une étape indispensable au diagnostic touristique présenté.

Les différents termes définissant les activités et pratiques de pleine nature n'ont cessé d'évoluer au fil des années :

- Jusque dans les années 70 c'est la diffusion de l'idéologie du plein air en relation avec une nature saine qui compense un mode de vie de plus en plus urbain.
- Dans les années 80 et 90 c'est l'essor d'un nouveau terme : les APPN (Activité Physique de Pleine Nature) qui introduit un nouveau rapport avec la nature. L'environnement est considéré comme cadre de pratique.
- Plus récemment, une nouvelle appellation avec des nouveaux enjeux et des nouvelles pratiques apparaît : les Sport de Nature (SDN). Les enjeux sont économiques, socioculturels, environnementaux, le sport s'inscrit dans le développement local et durable des territoires.

La notion globale des sports de nature (par rapport à l'ancienne notion d'activités de plein air) est établie par la loi du 16 juillet 1984 modifiée.

- Les **APPN** : activités physiques de pleine nature : sont des activités physiques pratiquées dans un milieu naturel, dont l'exercice présente des risques pris en compte dans l'élaboration des règles encadrant cette pratique (Journal Officiel Ministère de la Jeunesse et des Sports)
- **Tourisme de nature** : forme de tourisme dont la motivation principale est l'observation et l'appréciation de la nature (AFIT 2003)
- L'article 50-1 du titre III dispose : **Les sports de nature** s'exercent dans les espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux.

Cette définition de sport de nature est très large et se contente de parler de l'espace support (terrestre et aquatique), l'espace aérien n'est pas mentionné.

En résumé lorsqu'une activité sportive se pratique en lien avec la nature pour des raisons techniques et dans un environnement spécifique c'est une activité sportive de nature.

Une définition précise n'est pas encore établie et une grande hétérogénéité réside dans ces pratiques où l'on peut citer les sports de glisse, les sports de montagne, les sports équestres, les sports vélocipédiques, les sports aquatiques et subaquatiques, les sports aériens, ou encore les sports motorisés.

Les différentes études et ouvrages publiés des chercheurs comme BESSY, BOURDEAU, CORNELOUP, MAO se contredisent et créent la confusion entre sport de nature et sport dans la nature.

De nombreuses limites viennent déjà s'ajouter à ce rapport :

- Les APPN soulèvent une problématique au carrefour du sport, de la culture, de l'environnement, du tourisme et du développement économique.
- Multiplicité et renfermement sur soi des acteurs qui ne permet pas de structurer l'offre
- Superposition des populations qui engendre parfois un conflit touristes extérieurs et locaux ou conflits d'usages sur des territoires
- Problèmes épistémologiques de définition des termes et problèmes de catégorisation (terrestres, aquatiques, aériennes) qui font apparaître des sports hybrides.

1.2 Définition du périmètre d'étude

Contexte géographique :

Le territoire d'étude se situe dans le sud-ouest de la France, dans le Sud-ouest de la région Midi-Pyrénées et dans le Sud-ouest du département des Hautes-Pyrénées (65).

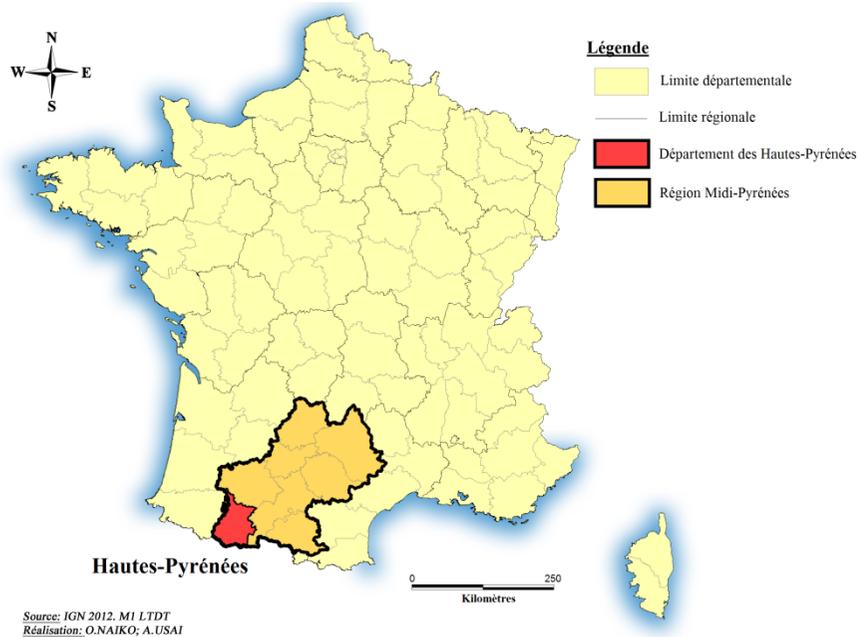


Figure 3: Localisation du département Hautes-Pyrénées

La vallée de Saint-Savin se situe dans le Sud-ouest du département des Hautes-Pyrénées.

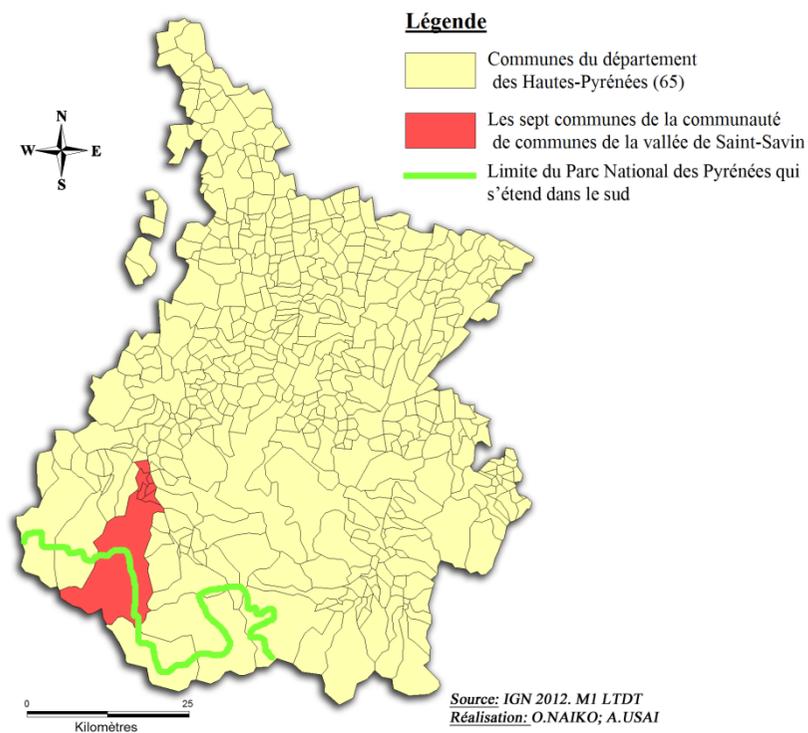


Figure 4: La CCVSS dans le département Hautes-Pyrénées

La zone étudiée se situe au cœur de plusieurs de plusieurs vallées et pays :

- La vallée de Cauterets symbolisée par le Pont d'Espagne, Grand Site Midi Pyrénées, et le pic du Vignemale
- La vallée des gaves est constituée de cinq vallées : le Pays de Lourdes deuxième ville hôtelière de France connu pour son patrimoine religieux classé Grand Sites
- La vallée d'ArgelèsGazost regroupant thermes et stations de ski
- Le Val d'Azun réputé pour le col du Soulor, le lac d'Estaing ainsi que pour son espace VTT FFC
- Le Pays Toy avec le cirque de Gavarnie classé Grand Sites

La communauté de communes et la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin regroupent chacune sept communes : Lau-Balagnas, Adast, Uz, Pierrefitte-Nestalas, Soulom, Saint-Savin, Cauterets pour une superficie totale de 172 km². En 2009, on recense 4000 habitants, pour une densité de 23 habitants par km². La topographie du territoire varie de 420m à 3278 m.

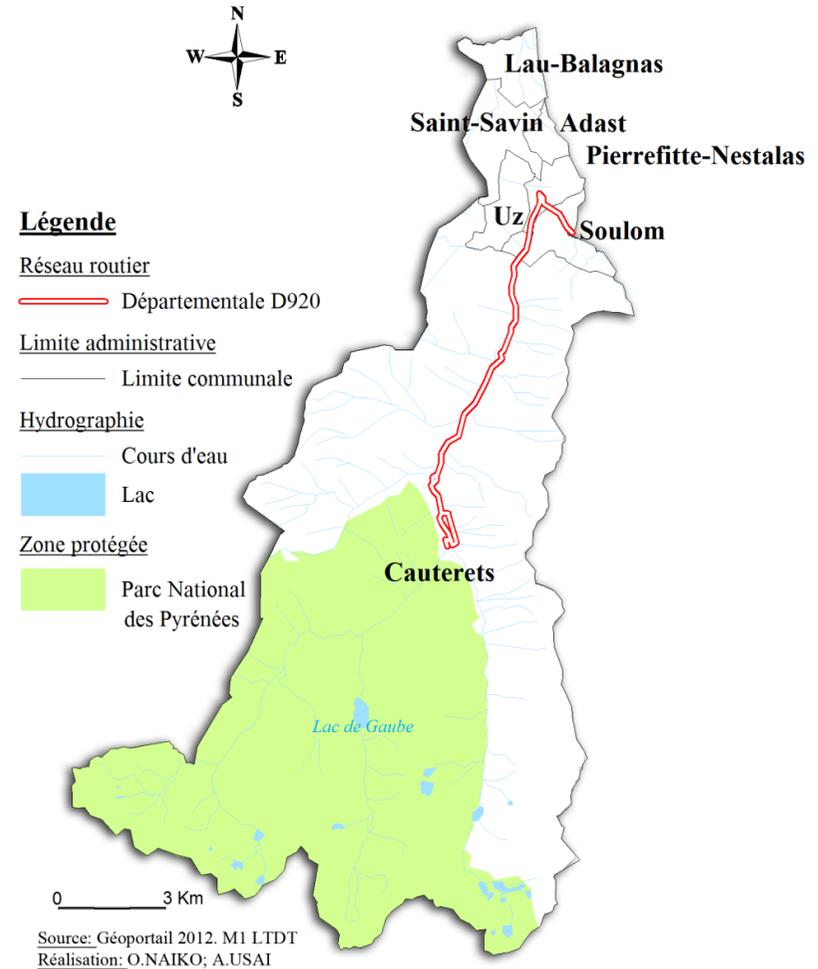


Figure 5: Les sept communes de la CCVSS

Le territoire est desservi par la départementale D920 qui va de Pierrefitte-Nestalas et qui s'arrête à l'entrée de la commune de Cauterets.

Contexte général :

La vallée de Saint-Savin est majoritairement composée d'élus appartenant au mouvement de gauche.

La communauté de commune de la vallée de Saint-Savin (CCVSS) et la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin (CSVSS) ont des compétences différentes.

La CCVSS (créée en 1997) a des compétences en matière de protection et mise en valeur de l'environnement, d'aménagement de l'espace, la collecte et le traitement des ordures ménagères et du développement économique par l'aménagement et la gestion du patrimoine thermal indivis situé dans la commune de Cauterets.

La CSVSS a des compétences en matière de gestion du patrimoine et du foncier.

La commission syndicale gère un patrimoine naturel : 16000 hectares dont 8500 hectares d'estives et un patrimoine bâti : refuges, hôtellerie de montagne, immeuble à vocation commerciale, habitations.

La communauté de communes est propriétaire de ces biens que la commission syndicale de Saint-Savin gère.

1.3 La vallée de Saint-Savin : un espace soumis à des législations

Le territoire étudié est un territoire protégé comportant trois types de zones naturelles :



- *Le parc national des Pyrénées (PNP) :*

Le Parc national des Pyrénées est le troisième parc national français, créé par le décret du 23 mars 1967 modifié par le décret du 15 avril 2009. Il s'étire sur 100 kilomètres le long de la frontière avec l'Espagne sur deux départements (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées) et 2 régions (Aquitaine et Midi-Pyrénées).

C'est l'unique parc national français du massif pyrénéen. Il est constitué de deux zones géographiques : le cœur du parc et l'aire d'adhésion. Le cœur, de 450 kilomètres carrés, est dépourvu d'habitat permanent et fait l'objet d'une réglementation spécifique de protection des espèces, des habitats et du patrimoine culturel.

L'aire d'adhésion de 2 064 km² est répartie sur 6 vallées (Aspe, Ossau, Azun, Cauterets, Luz, et Aure). Environ 40 000 habitants vivent dans l'aire d'adhésion. Le parc national y met en œuvre une politique contractuelle de valorisation du patrimoine.

Le PNP a trois missions :

- Connaître les patrimoines naturels, culturels et paysagers et préserver la faune, la flore, les habitats et le patrimoine culturel. Le patrimoine tel que le Vignemale, plus haut sommet des Pyrénées à 3298 mètres d'altitude, est le point culminant des Pyrénées françaises et se situe au cœur du Parc National. Le Pont d'Espagne classé Grand Site constitue un des éléments emblématiques de la station.
- Favoriser un développement durable et une gestion conservatoire des patrimoines naturel, culturel et paysager du territoire du Parc national des Pyrénées
- Mettre le patrimoine à la disposition de tous



- *Une zone Natura 2000 :*

Ce réseau est un ensemble de sites naturels identifiés pour la rareté des espèces sauvages, animales et végétales et de leurs habitats. La préservation de la nature et la préoccupation sociale économique



- *Deux types de zones ZNIEFF (Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)*

On distingue une zone 1 pour les territoires correspondant à une ou plusieurs unités écologiques homogènes et une zone 2 qui réunit des milieux naturels formant un ou plusieurs ensembles possédant une cohésion élevée et entretenant de fortes relations entre eux.

On peut conclure et clairement dire que ces différentes protections sont à la fois un atout mais également une faiblesse pour ce territoire.

| Atouts | Faiblesses |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine naturel riche et diversifié • Un territoire de référence avec l'unique label Parc national du massif pyrénéen • Un label « Parc national » connu et apprécié qui est un élément d'attractivité pour le territoire | <ul style="list-style-type: none"> • Frein à la pratique d'activités de nature |

1.4 Les activités de pleine nature en vogue en France

- Environ 25 millions de personnes résidant en France et âgées de 15 ans ou plus, pratiquent au moins, même occasionnellement, un sport de nature (ski, sports de neige, randonnée, canoë, escalade, pêche, équitation, vélo...). Si l'on ajoute les activités en périphérie du domaine d'intervention du Ministère des Sports sur le plan des sports de nature (athlétisme hors stade, natation hors piscine et activités sur le sable), c'est plus d'une personne de 15 ans ou plus, sur deux qui est concernée.
- 56 625 équipements, espaces et sites relatifs aux sports de nature ont été recensés au 8 novembre 2010
- 18 % du nombre total des équipements, espaces et sites recensés concernent les sports de nature

* Sources : enquête pratiques physiques et sportives 2010, CNDS / Direction des Sports / INSEP, MEOS

La demande : les Français sont de plus en plus sportifs

- 89 % des Français pratiquent un sport plus d'une fois par semaine

- 65 % des Français pratiquent un sport au moins une fois par semaine
- 20 millions de Français, dont seuls 20 % sont licenciés, pratiquent les sports de nature
- 322 € / an : montant du budget annuel sport des ménages de France métropolitaine.

Quatre types de participants aux sports de nature se distinguent :

- **les familles** : elles sont en nombre toujours croissant et cherchent avant toute chose la sécurité, tout en se procurant des sensations fortes. Il y a souvent un problème technique lié à ce segment, car le matériel est rarement adapté aux enfants ;
- **les individuels « découvertes »** : ils recherchent des sensations fortes et sont curieux d'essayer de nouvelles activités, mais ne s'investissent pas entièrement dans un sport particulier
- **les individuels « passionnés »** : ils s'investissent dans un sport dans le but d'une performance personnelle
- **les groupes** : il s'agit généralement d'individuels « découvertes » poussés par une ou plusieurs personnes (chef d'entreprise, collègue de travail, ami...) à pratiquer des sports de plein air.

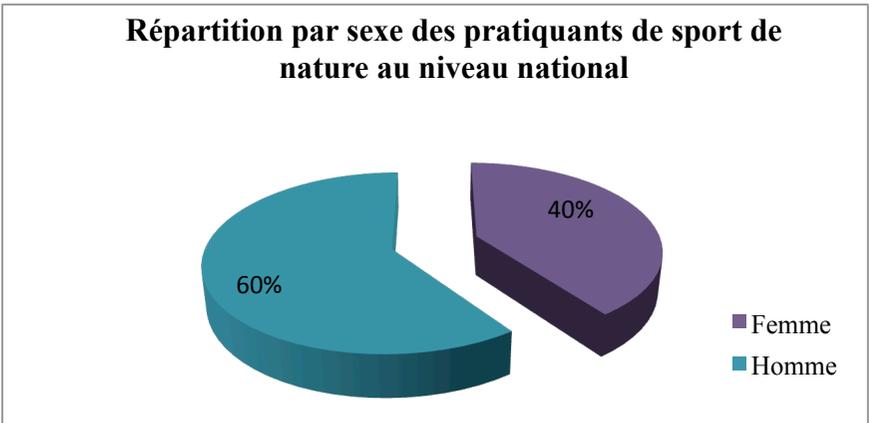


Figure 6: Répartition par sexe des pratiquants de sport de nature au niveau national
 Source : MJS/INSEP, 2002

Les activités et les pratiques de pleine nature sont pratiquées en majorité par les hommes. En effet les femmes ont besoin de plus d'encadrement, de sécurité. Néanmoins la part des femmes tend à augmenter et à rattraper celle des hommes.

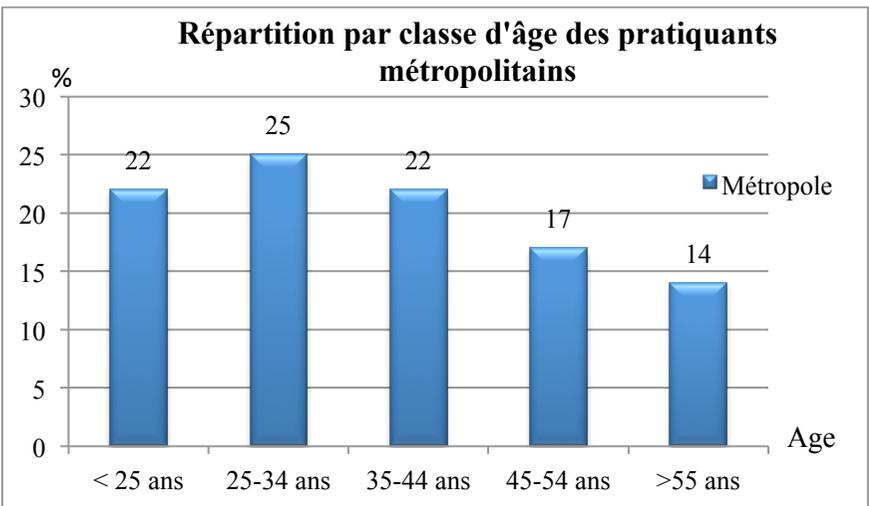


Figure 7: Répartition par classe d'âge des pratiquants métropolitains
 Source: Olivier BESSY

Les APPN sont pratiqués en majorité par des jeunes (moins de 25 ans) et par les jeunes adultes (25-34 ans) regroupant 47% des pratiquants estimés. Les personnes d'âge supérieur et les seniors pratiquent de plus en plus des APPN pour leur bien-être physique et leur santé.

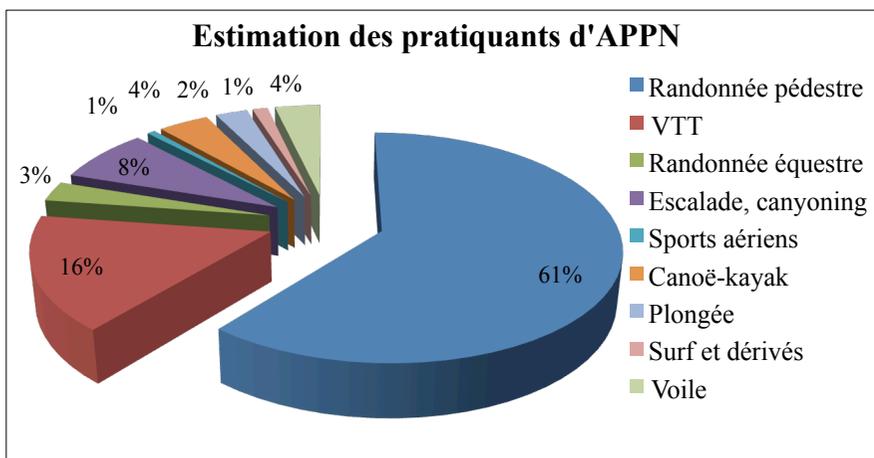


Figure 8: Estimation des pratiquants d'APPN
Source : Enquête INSEP – Ministère des Sports (2000)

Les sports de nature les plus prisés, le vélo (y compris le VTT), la randonnée, le ski et la pêche, sont dans le peloton de tête des activités physiques et sportives les plus pratiquées en France. Il est à noter également que les sports de nature terrestres devancent toujours les sports nautiques.

Deux activités se démarquent : la randonnée qui représente plus de la moitié des pratiquants d'APPN suivis par le VTT avec une estimation de pratiquants de 16%.

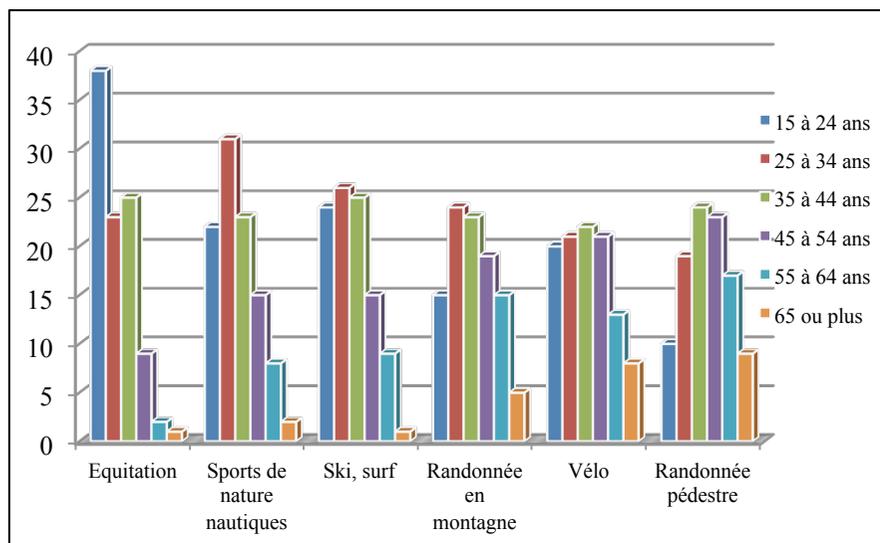


Figure 9: Profil des sportifs de nature par âge
Source : Insee, Enquête « Participation culturelle et sportive », 2003

Les sports de glisse, nautique et l'équitation sont pratiqués par un public jeune.

Les personnes d'âge intermédiaire et les seniors sont pratiquants de la randonnée et du cyclotourisme.

Le choix d'une pratique se fait en fonction du prix, de la technicité, de l'effort à fournir et de l'âge.

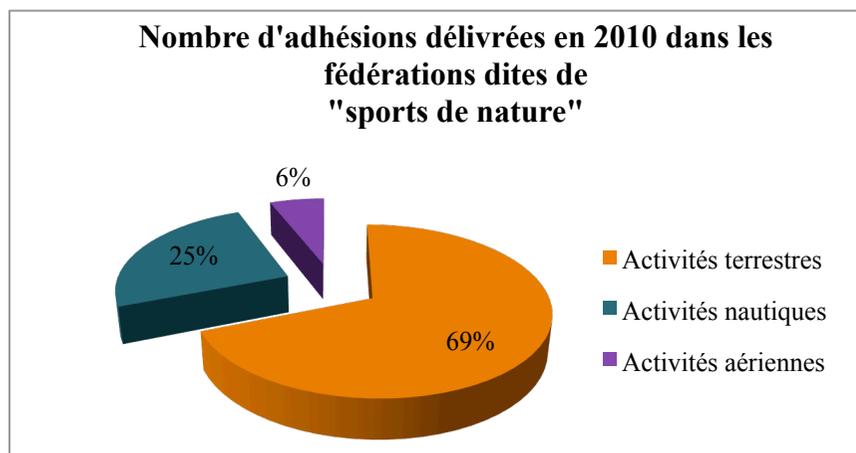


Figure 10: Nombre d'adhésions délivrées en 2010 dans les fédérations dites de « sport de nature »

Source : Chiffres clés du ministère des sports

| Activités | Licenciés | Estimation des pratiquants |
|---------------------|----------------|----------------------------|
| Randonnée pédestre | 160 000 | 15 000 000 |
| VTT | 25 000 | 4 000 000 |
| Randonnée équestre | 14 000 | 700 000 |
| Escalade, canyoning | 55 000 | 1 900 000 |
| Sports aériens | 50 000 | 160 000 |
| Canoë-kayak | 70 000 | 1 000 000 |
| Plongée | 160 000 | 630 000 |
| Surf et dérivés | 10 000 | 300 000 |
| Voile | 180 000 | 900 000 |
| Total | 724 000 | 24 590 000 |

Source : Enquête INSEP – Ministère des Sports (2000)

2182 047 licences pour 26 088 clubs concernés par les sports de nature en 2009.

Dans les seules fédérations unisport, la part des licences délivrées pour les sports de nature dépasse 20 % en 2009.

Près de 3 millions de licences sont délivrées par les fédérations sportives dans le champ des sports de nature qui est en croissance forte depuis plusieurs années

Ce sont les sports nautiques qui comptent le plus de licenciés. Grossièrement, cela occupe les $\frac{3}{4}$ des licences délivrées.

Il y a un fort contraste entre les pratiquants licenciés et ceux estimés.

Ce tableau démontre que les APPN sont surtout pratiquées hors fédération.

Les activités et pratiques de pleine nature sont séparées selon 3 catégories :

Aériennes

Parapente
Biplane
Aéromodélisme
Aérostation
Deltaplane
Giravation
Modélisme
Parachutisme
Paramoteur
ULM
Vol à voile
Saut en parachute

Terrestres

Accrobranche
Biathlon
Canyonisme
Course à pied
Escalade
Via-Ferrata
Luge
Modélisme
Motoneige
Pêche
Raid nature
Alpinisme
Randonnée
VTT
Ski
Snowboard

Aquatiques

Pêche
Eaux vives
Hockey subaquatique
Nage avec plumes
Nage en eau vive
Canyonisme
Canoë-kayak
Hydrospeed
Rafting
Raid nature
Spéléologie

1.5 Des activités de nature en plein essor concentrées sur Cauterets

Les APPN recensées sont les suivantes :



Aériennes

- Parapente
- Biplace



Terrestres

- Escalade/ Via-Ferrata
- Canyonisme
- Ski/ Snowboard/ Luge
- Pêches



Aquatiques

- Rafting/ Canoë-Kayak
- Canyonisme
- Pêche

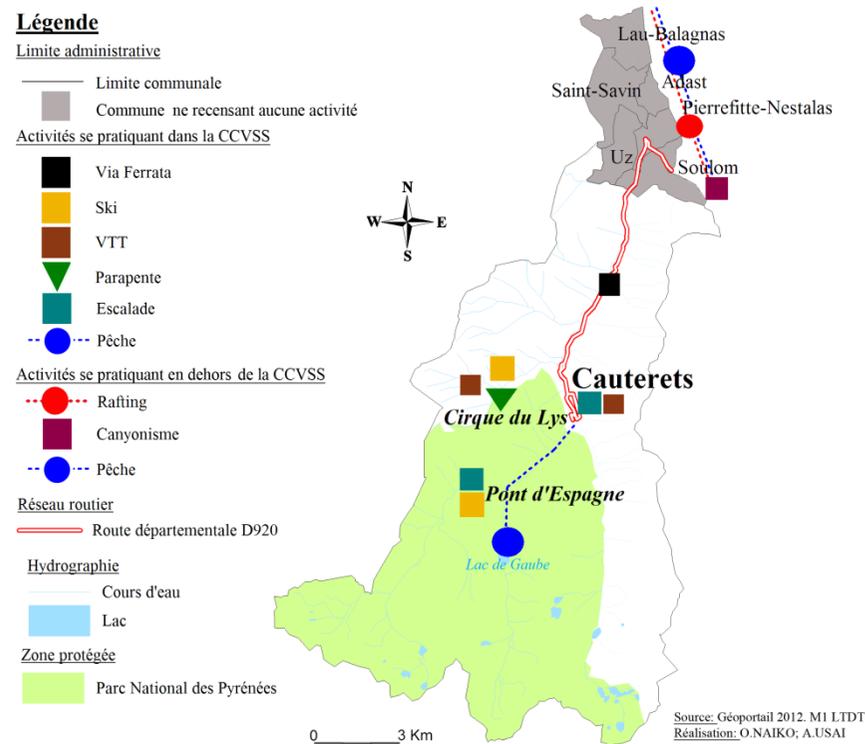


Figure 11: L'offre des APPN de la CCVSS

1.6 La communauté de communes de la vallée de Saint-Savin : un espace propice aux activités de pleine nature

La situation de Cauterets permet l'exploitation du tourisme thermal, de remise en forme, de randonnée et de sports d'hiver. Cauterets profite donc d'un tourisme bi-saisonnier de juin à septembre et de décembre à avril. Sa proximité avec de gros pôles touristiques comme Lourdes, lui fait bénéficier d'un grand nombre d'excursionnistes. On répertorie plusieurs formes de tourisme :

- Tourisme estival avec le thermalisme, les randonnées ainsi que le VTT et les nombreuses animations présentes sur le territoire
- Tourisme hivernal avec ses deux domaines skiables et les différents sports nordiques : raquettes, ski de fond (Pont d'Espagne)
- Patrimoine naturel dont le Parc National des Pyrénées crée en 1967 la faune et la flore Maison du Parc
- Patrimoine culturel avec la gare routière, les établissements thermaux, l'hôtel d'Angleterre et la fabrique de berlingots.

Synthèse de partie :

Les activités et pratiques de pleine nature sont en plein essor avec 41 activités qui permettent à 25 millions de personnes résidant en France de pratiquer au moins même occasionnellement une activité de nature. Cet essor se retrouve sur la vallée de Saint-Savin où la pratique de ces activités est propice au territoire.

Ces territoires répondent à l'offre importante. Les installations, les équipements et les produits mis en place mettent en avant une offre concentrée sur Cauterets.

Le cadre environnemental ainsi que les infrastructures comme les remontées mécaniques constituent un atout majeur car elles permettent toute l'année d'accéder aux sites qui font la renommée de la station.

2. CAUTERETS : DES PRODUITS DE NATURE INEGALEMENT DEVELOPPES

2.1 Mapping des Activités et pratiques de nature

Afin de positionner l'offre des activités et pratiques de nature une approche plus marketing permet de visualiser la présence d'activités sur le territoire.

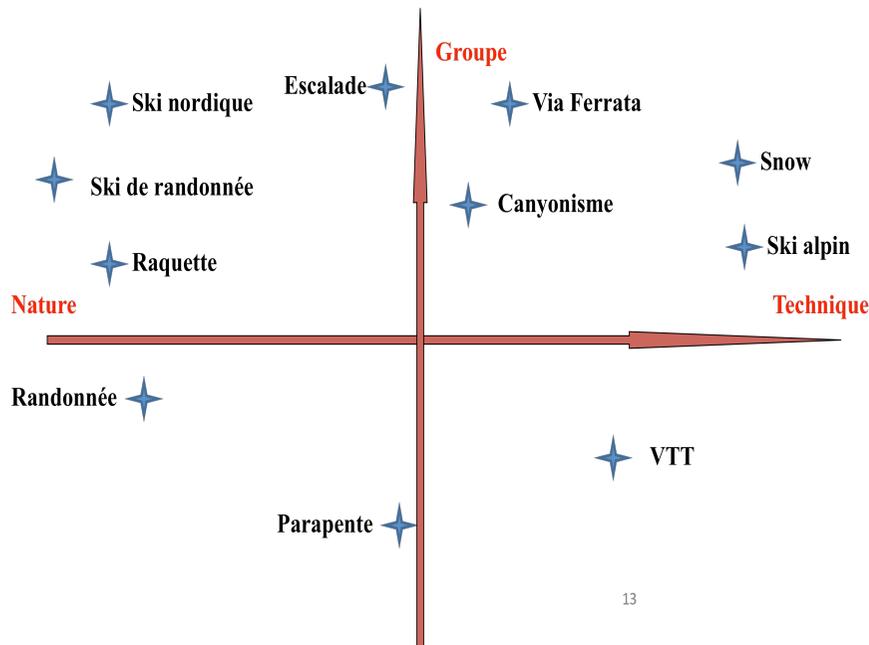


Figure 12: Mapping des offres

Un mapping est une représentation graphique d'une offre sur un marché divisé en deux dimensions qui permet de visualiser le positionnement de différentes marques, produits ou sociétés en fonctions de 2 critères (prix, qualité perçue et modernité).

Deux critères sont retenus et correspondent aux axes du mapping.

Concernant les APPN sur le territoire de Cauterets deux axes ont été choisis. Sur l'axe des abscisses on recense soit les pratiques plus axées sur la nature soit les pratiques englobant l'aspect technique du sport qui utilisent la nature. L'axe des ordonnées quant à lui recense les activités et pratiques de nature pratiquées soit le plus souvent en groupe soit en individuel.

Selon ces deux axes on remarque que les sports d'hiver à savoir ski nordique, ski de randonnée et raquettes sont des sports plus liés à des pratiques axées sur la nature et qui se pratiquent en groupe.

L'escalade quant à elle est également une activité pratiquée en groupe et l'attrait technique ou liée à la nature est équitablement réparti.

La via ferrata et le canyonisme peuvent être assimilés dans cette représentation graphique car sont des activités majoritairement effectuées en groupe et relevant d'une pratique plus technique de ces sports.

Le snow et le ski alpin sont des activités pratiquées le plus souvent en groupe avec une forte technicité dans cette activité.

La randonnée et le cyclotourisme sont des pratiques plus liées à la nature et se font équitablement soit en groupe et soit en individuel même si de plus en plus on remarque que ce sont des sports qui s'individualisent.

Le parapente est une activité individuelle où tant l'appréciation de la nature et la technique liée est équivalente. C'est une pratique qui nécessite un accompagnement ainsi qu'un apprentissage.

Enfin, le VTT est un sport pratiqué majoritairement en individuel et où la technicité de l'activité est reléguée car les dénivelées sont importants sur ce territoire.

Un deuxième mapping permet cette fois-ci d'identifier les motivations pour définir clairement la demande de la clientèle.

Dans ce schéma ce sont les attentes personnalisées des pratiquants qui peuvent être analysées.

Il s'articule autour de deux axes les motivations liées du bien être à la découverte en abscisse et une recherche d'un aspect ludique ou accès sur l'extrême des activités en ordonnée.

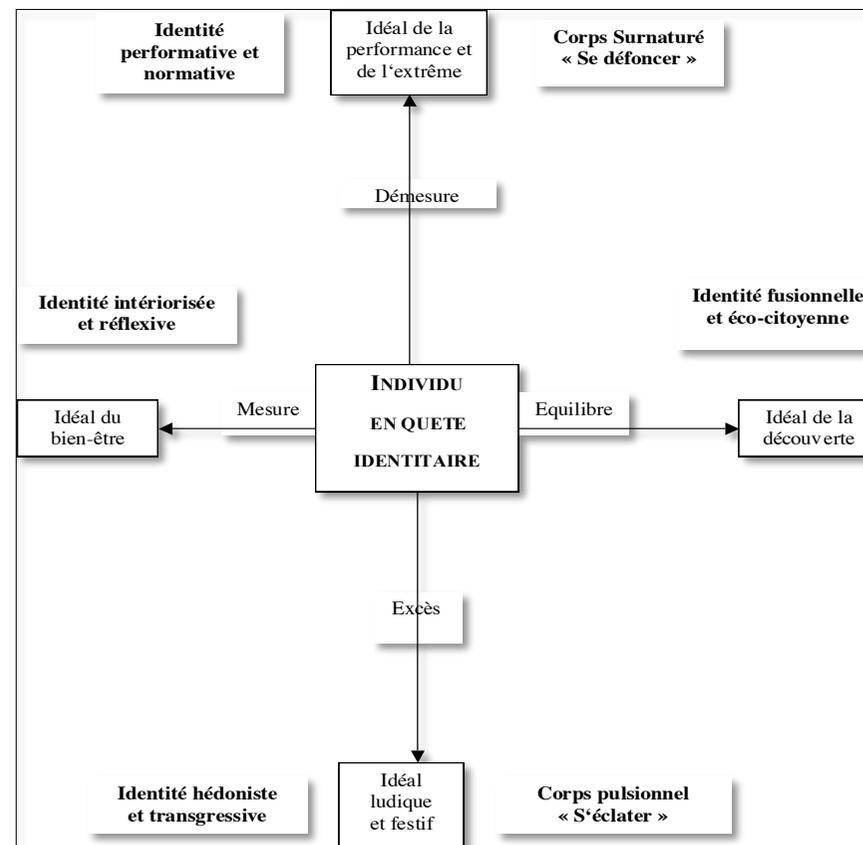


Figure 13: Les attentes personnalisées des pratiquants

Source : Olivier BESSY, 2005

2.2 Quelques produits phares

2.2.1 Ski de descente, ski de fond et Snowboard

CIRQUE DU LYS

On recense 24 pistes de ski alpin avec 6 pistes vertes, 8 bleues, 8 rouges et 2 noires. Il ya aussi 18 remontées mécaniques avec 10 téléskis, 1 télésiège et 3 télécabines.

Le ski alpin, le snowboard en station, ski nordique en moyenne montagne sont parmi les activités les plus pratiquées dans le domaine du Cirque du Lys.

Ces sont les même acteurs qui régissent le Pont d'Espagne. Et ce sont les mêmes compétences qui sont requises.

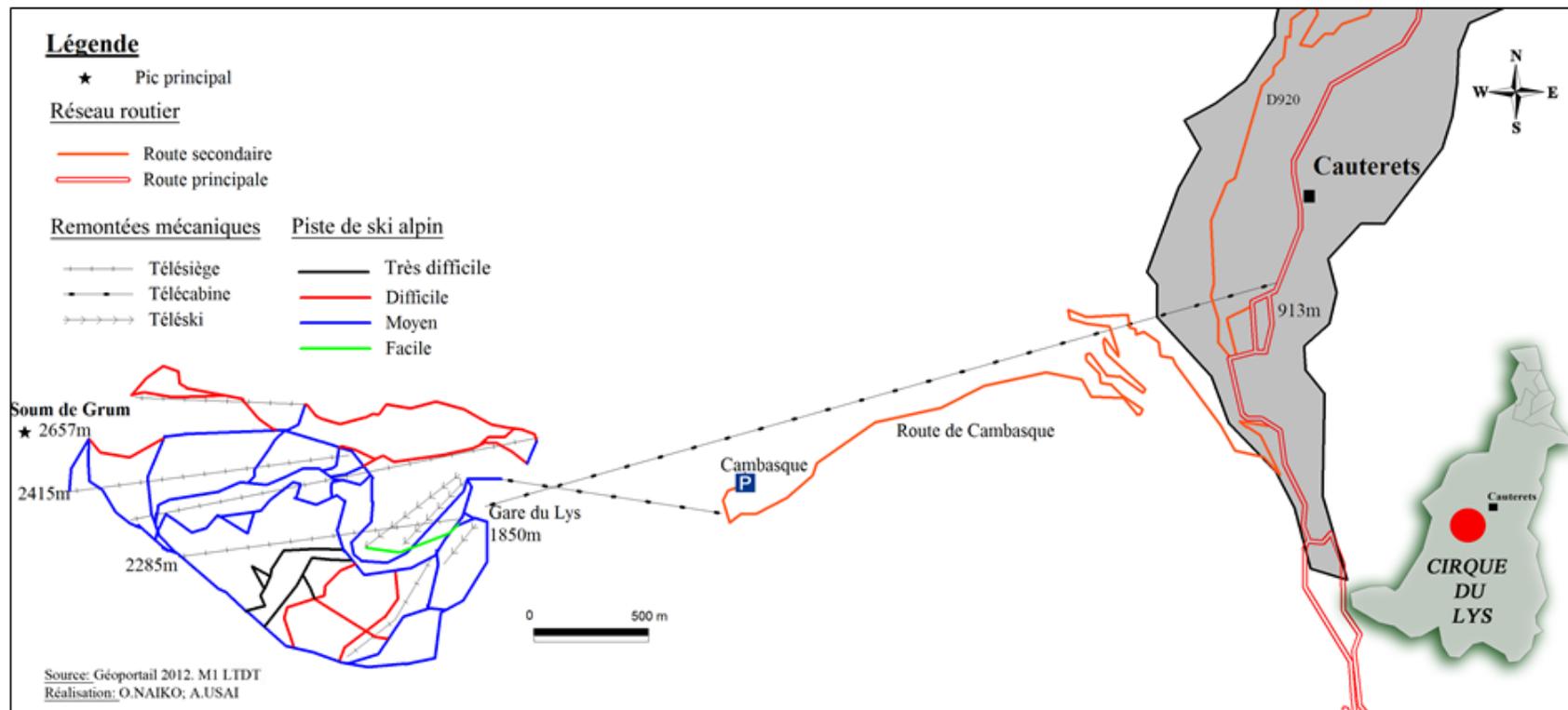


Figure 14: Les pistes de ski à Cauterets Cirque du Lys

En ce qui concerne l'offre, elle se décline de la façon suivante : en cours collectifs ou en cours particuliers, en stage pour les débutants voulant s'initier, ou encore en clubs pour enfants et les jeunes. Le domaine propose le Handiski, les descentes libres ou accompagnées en ski, ski de fond ou en snowboard. Ces activités sont des pratiques hivernales et tout public.

Les pratiquants de ski alpin sont à la recherche de sensation, de performance. Ceux du ski de fond recherchent le dépassement de soi et la découverte de paysage.

Le budget moyen journalier, incluant le forfait et la location de matériel, est estimé à environ 40€.

Le profil de la clientèle est multiple. En effet on observe que c'est les couples, les jeunes et les groupes d'amis/de classes qui fréquentent ce site. Par contre pendant la haute saison, c'est surtout les familles, groupe d'amis et les jeunes.

L'achat ou la location du matériel pour la pratique du ski et du snowboard se fait seulement et uniquement dans les magasins spécialisés.

2.2.2 Ski (tous types) et snowboard

Le ski (tous types) est régi par la fédération française de ski (FFS). Les personnes qui peuvent enseigner sont les détenteurs d'un brevet d'état éducateur 1^{er} degré option ski alpin et nordique et les guides de hautes montagnes.

PONT D'ESPAGNE

Le ski alpin et snowboard et le ski nordique de moyenne montagne sont représentés au pont d'Espagne.

On recense 4 pistes de ski alpin avec 2 pistes vertes, 1 bleue et 1 rouge. Il y a aussi 36 km de piste pour le ski de fond avec 5 circuits de 1 à 15km. La présence d'un télésiège et d'une télécabine permet d'accéder aux différentes pistes.

Des cours collectifs, des cours particuliers, des stages de débutants jusqu'aux initiés ainsi que des clubs pour enfants constituent l'offre du domaine qui est tout public et ouvert tous les jours durant la saison hivernale.

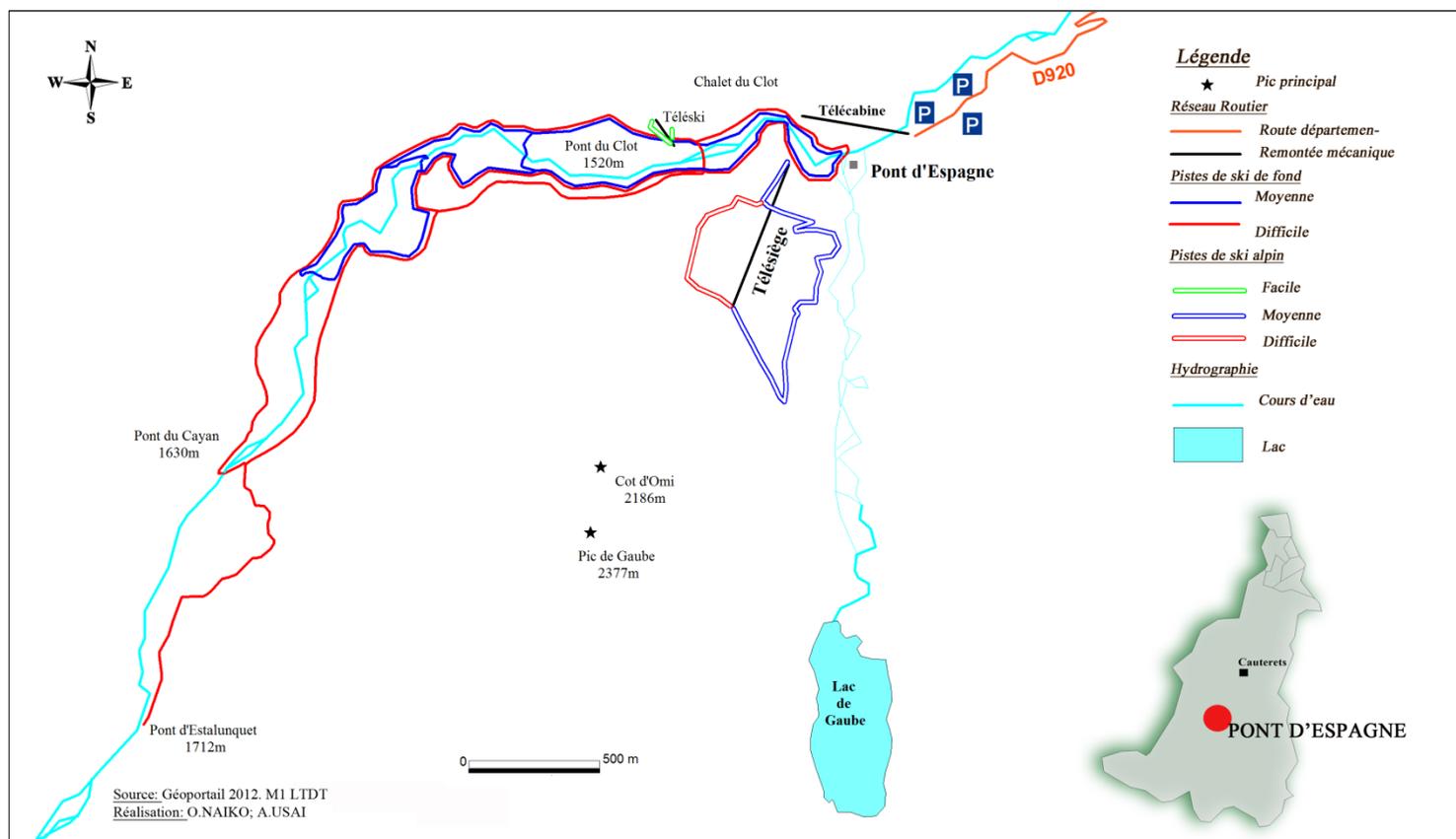


Figure 15: Les pistes de ski à Caunterets Pont d'Espagne

Les pratiquants de ski alpin sont à la recherche de sensations et de performance.

Le budget moyen est d'environ 40€ (comprenant le forfait et le matériel) à la journée.

Pour la basse saison la clientèle se compose essentiellement de grands parents et d'enfants (3 et 6 ans), de couples, de jeunes, de groupes, écoles, étudiants.

Haute saison → familles avec enfants (3 à 16 ans)

Il est possible de louer du matériel dans des magasins spécialisés présents sur Caunterets.

2.3 Quelques produits en essor

2.3.1 VTT classique et de descente

Le VTT classique : est destiné à une utilisation sur terrain accidenté, hors des routes goudronnées.

Cette pratique est régie par la fédération française de cyclisme. Les professionnels pouvant enseigner cette pratique sont les titulaire d'un brevet d'état d'éducateur sportif cyclisme (qualification VTT), les guides de hautes montagne et les accompagnateurs de moyenne montagne.

Il y a 7 circuits qui se font au départ de Cauterets qui s'étendent sur 110 km de sentiers. Il y a la présence de deux bleus présent sur le centre ville de Cauterets, puis trois rouges plus étendus et en périphérie du centre ville, et enfin deux noirs dont les pentes sont plus accentuées et situés en dehors de la zone urbaine.

L'offre VTT sur Cauterets propose des passerelles, des walls ainsi que des gaps. Elle est saisonnière.

Les pratiquants recherchent un cadre naturel et un aspect ludique dans cette activité.

Ce sont surtout des jeunes ainsi que des familles qui font du VTT.

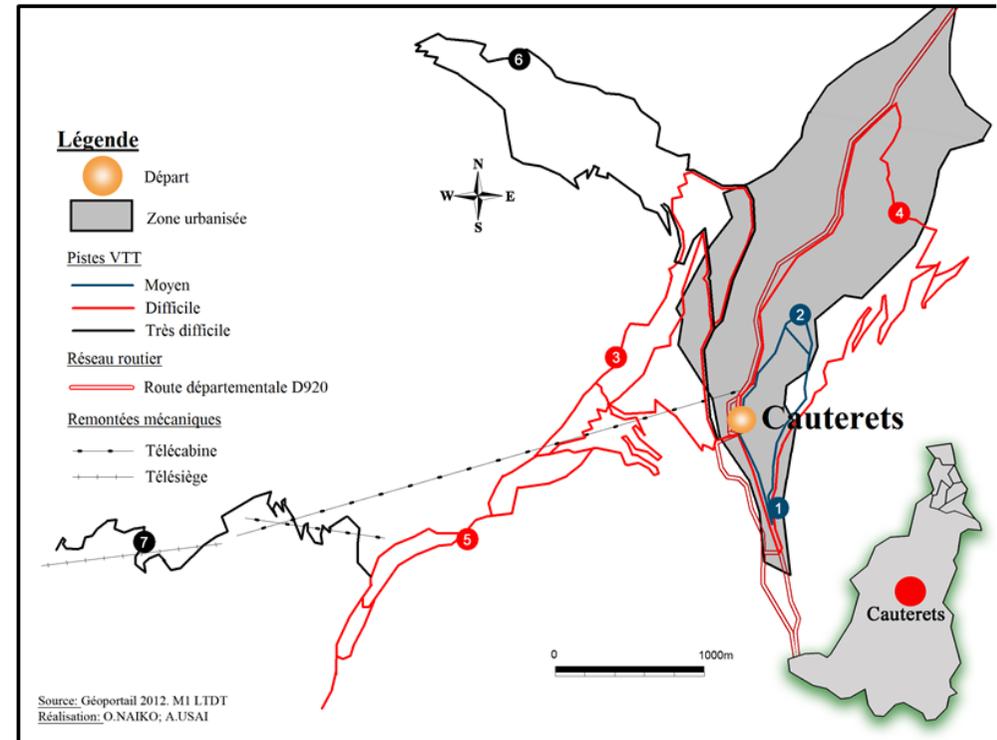


Figure 16: Les pistes de VTT à Cauterets

Pour le budget, un VTT classique revient à 180€ (1^{er} prix). Mais on peut aussi louer un vtt auprès d'un magasin spécialisé.

Le VTT de descente (au départ du Cirque du Lys) : elle s'effectue en pistes sur des terrains en pentes supérieures à 30%.

Le VTT de descente offre 3 pistes avec des niveaux de difficulté différents avec des remontées mécaniques. Il ya aussi un Bike park avec des lignes de modules afin d'améliorer sa technicité. La station est ouverte 7j/7 de 9h à 12h et de 13h45 à 17h45.

Les vététistes de descentes sont attirés par la performance et par les sensations fortes.

Ce sont surtout des jeunes, des initiés et des personnes aisées qui pratiquent ce sport.

Le coût d'un VTT de descente : à partir de 800 €. Le tarif des remontées mécaniques varie de 13 à 17€ en fonction de l'âge ou de réduction (étudiant...). Lors de la première moitié du mois de Juillet, il y a une promotion de 40% sur le forfait saisonnier. Le tarif passe de 200€ à 120€. Enfin on peut louer son matériel dans des magasins spécialisés pour un coût d'environ 30 € en moyenne et de 15 € pour l'équipement.

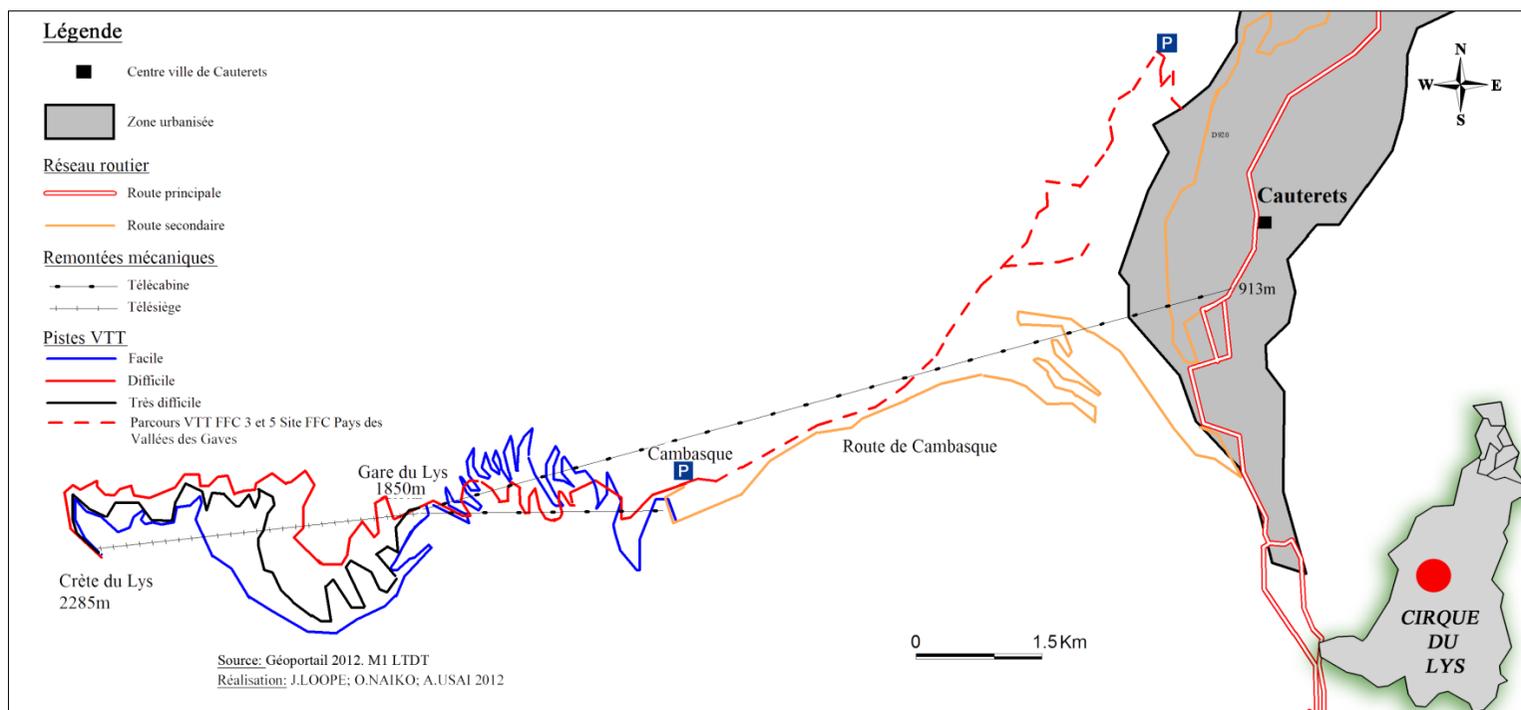


Figure 17: Les pistes de VTT de descente à Cauterets Cirque du Lys

2.3.2 Escalade

L'escalade est une activité sportive consistant à gravir un mur ou une clôture en s'aidant des pieds et des mains. C'est un entraînement à l'alpinisme qui regroupe principalement des initiés. Cette pratique s'est artificialisée et peut se pratiquer autant dans la nature que sur des parois mise à disposition pour ces activités.

L'activité se fait en accès libre au centre ville sur un mur artificiel ou avec un guide au Pont d'Espagne.

Ce sont le syndicat national des professionnels de l'escalade et du canyon (SNAPEC), la fédération française de montagne et d'escalade (FFME) et le club alpin qui régissent l'activité. Les compétences professionnelles sont le brevet d'état de moniteur de plein air à moins de 1500m d'altitude, les guides de hautes montagnes et les aspirants guides.

Cette activité dure environ 3 heures étalées sur une demi-journée et des stages des trois jours d'initiation pour les enfants peuvent être mis en place. C'est une activité tout public qui peut être pratiquée à partir de 5 ans. La pratique est estivale et la prestation se fait en fonction de la demande.

Les pratiquants se décrivent comme étant des personnes à la recherche d'un cadre naturel, de ressourcement, d'évasion, de réflexion, d'équilibre, de calme et de dépassement de soi.

La clientèle est principalement des jeunes, des initiés mais encore des familles avec ou sans enfant.

Le budget moyen pour la pratique de l'escalade est estimé à 35€ avec un guide inclus.

Les matériels utilisés se louent sur place et le prix y est inclus dans la prestation. Cela n'empêche pas les initiés à utiliser leur propre matériel.

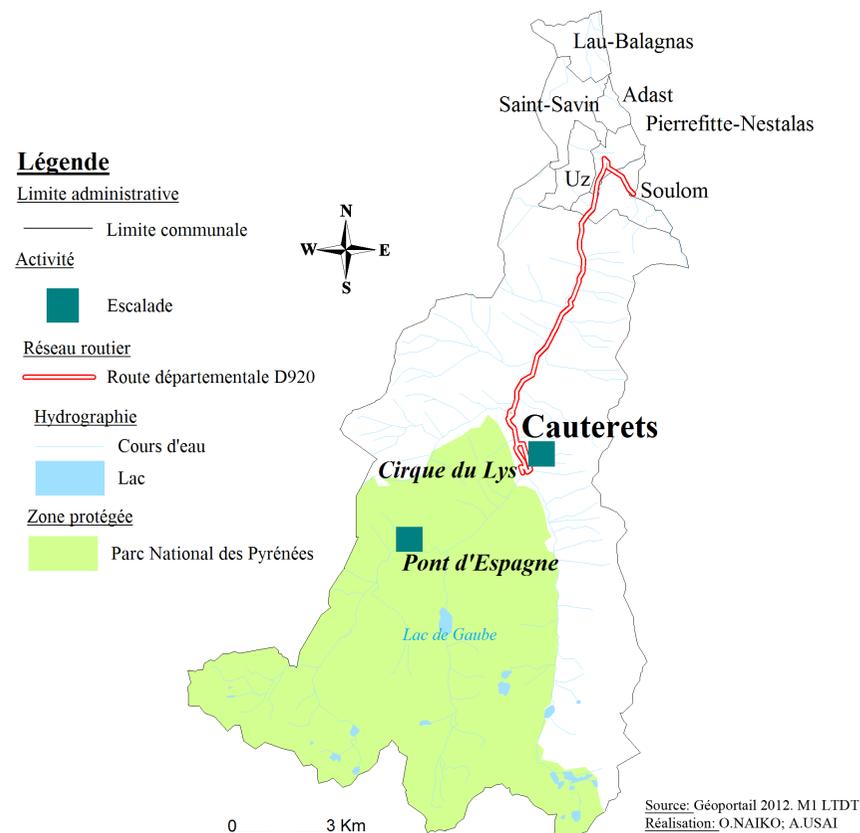


Figure 18: L'escalade dans la CCVSS

2.3.3 Via ferrata

La via ferrata est une activité semblable à l'escalade à la différence d'un aménagement sur une paroi rocheuse équipée d'échelon métallique (ligne de vie) pour faciliter la progression et optimiser la sécurité.

Elle se pratique au lieu dit de Concé sur la Départemental D920.

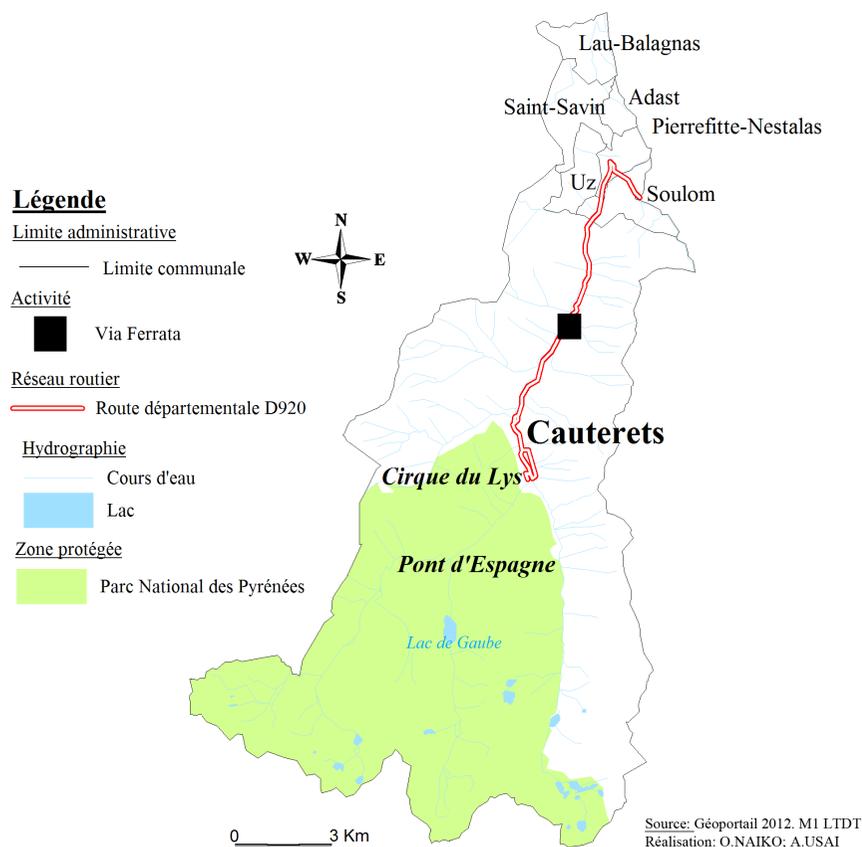


Figure 19: La via ferrata dans la CCVSS

Le régisseur de cette activité est le syndicat national des exploitants de parcours acrobatiques en hauteur (SNEPA). Les professionnels doivent être soit des guides de hautes montagnes, soit les moniteurs d'escalade.

La via ferrata se pratique à la demi-journée, à partir de 9h30 pour une durée comprise entre 2h et 3h d'activité. C'est une activité tout public qui peut être pratiquée à partir de 10 ans. Elle est estivale et peut se faire tous les jours. Mais il faut mesurer au minimum une taille de 1,25m.

Les pratiquants sont des personnes à la recherche de sensations et de ludisme tout en restant dans un cadre naturel.

La clientèle est principalement montagnarde et familiale.

Le budget moyen nécessaire à sa pratique est estimé à environ 30€ par personne.

La location du matériel se fait sur place et est incluse dans la prestation.

2.4 Quelques produits émergents

2.4.1 Rafting, canoë-kayak

Le rafting et le canoë-kayak consistent à descendre un cours d'eau dans une embarcation.

Ces activités se pratiquent de Villelongue à Argelès-Gazost au Nord-est de la vallée de Saint-Savin. L'itinéraire est de 6.6 km sur le gave de Pau. Elle ne se fait pas sur le gave de Cauterets car le gave est trop complexe pour la pratique de cette activité, ce sont des pratiquant ayant un niveau confirmé qui peuvent la pratiquer sur ce site.

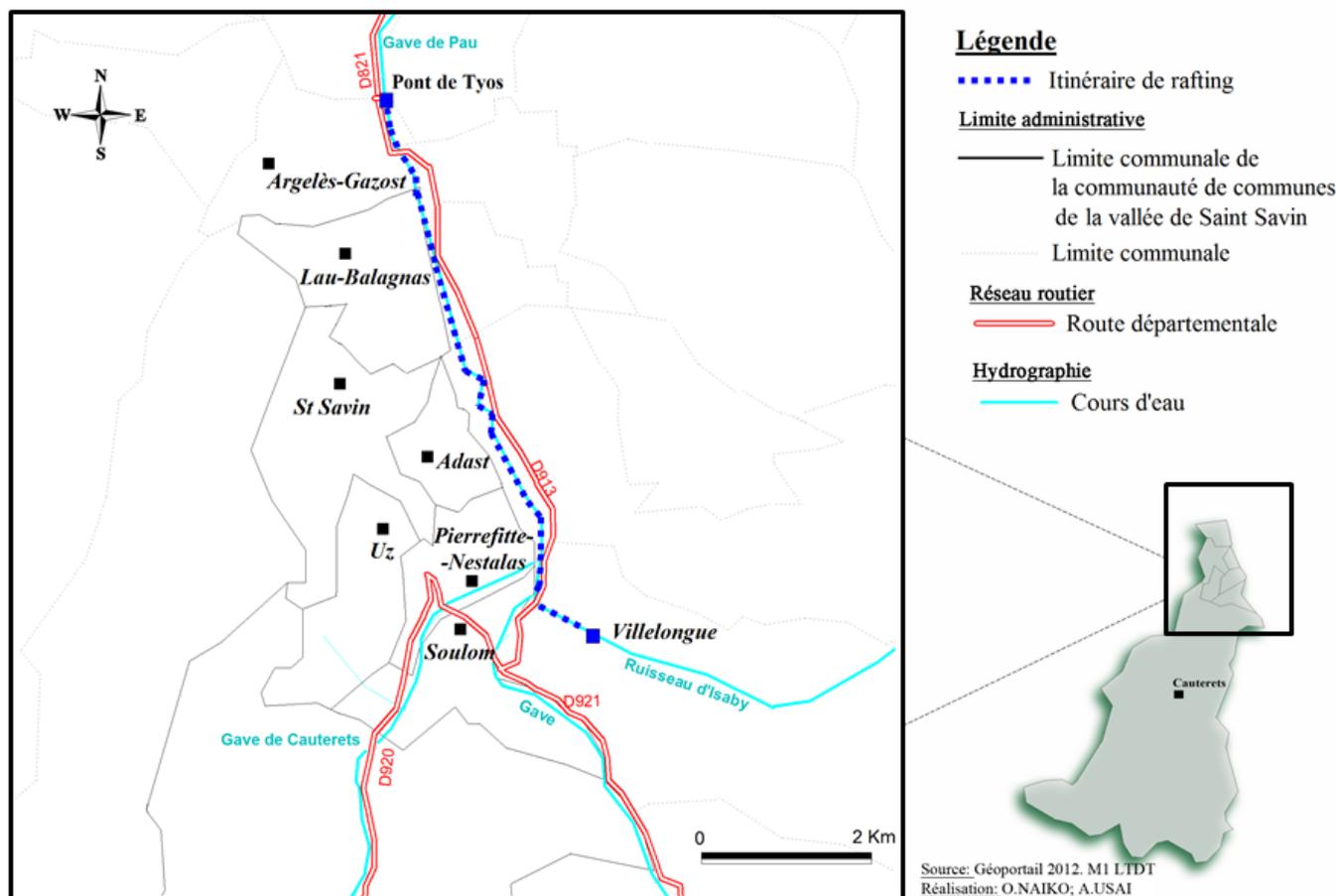


Figure 20: Le rafting, canoë-kayak dans la CCVSS

Le syndicat national de canoë-kayak et de discipline associé régit l'activité. Le brevet d'état éducateur sportif canoë-kayak et discipline associé est indispensable aux professionnels.

L'offre regroupe des descentes à thèmes, de découverte et à sensations fortes (notamment pour les enterrements de vie de garçon/fille). La durée de ce type d'activité est d'1h30 et se déroule en demi-journée. Ce sont des activités tout public (âge minimum est de 4 ans) que l'on peut pratiquer de mai à septembre.

Pour pratiquer le rafting il est nécessaire de savoir nager.

La recherche de ludisme, de convivialité et d'interactivité constitue la demande. La descente est adaptée aux groupes scolaires et aux comités d'entreprises.

Le profil de clientèle regroupe familles et jeunes. De mai à juin des étudiants et initiés. Tandis qu'en juillet et août familles aisées.

Le budget moyen est de 27€ pour les moins de 15 ans et de 30€ pour les adultes.

Il est possible de louer le matériel sur place qui est inclus dans la prestation.

Les activités proposées par Tom Rafting sont le rafting, le canoë kayak et l'hydrospeed au sein d'une structure unipersonnelle employant une personne indépendante en cas de forte influence de la clientèle.

Le rafting est l'activité la plus attractive, elle se pratique en eau haute alors que le canoë kayak se pratique en eau basse. La descente s'effectue à 10 minutes de Cauterets à Villelongue, à la jonction de Cauterets et de Luz. Cela s'explique par des conditions

de pratiques trop difficiles pour les débutants et initiés laissant la place aux confirmés seulement pour la descente du Gave de Cauterets.

Les tarifs par personne varient de 27€ pour les enfants à 30€ pour les adultes.

La clientèle provient principalement du Nord, de Bordeaux, de Toulouse et de l'Espagne avec au printemps une clientèle majoritairement Anglaise et Allemande.

On observe deux types de clientèle, une présente entre mai et juin qui regroupe en majorité des étudiants, des jeunes, des locaux et des personnes sportives attirées en priorité par des sensations de sport extrême avec la fonte des neiges qui amène un courant plus intense puis pour le cadre. La seconde, entre juillet et août, se compose majoritairement de familles avec des enfants à la recherche d'activité ludique accessible à toute la famille. Des centres aérés présents en juillet suivis des particuliers au mois d'août.

Une réelle implication entre les partenaires de ce secteur a permis la mise en place de projets de partenariats en vue de diversifier l'offre et la clientèle en proposant des packages regroupant plusieurs activités (via ferrata et rafting, canoë kayak...) sur demande du client par un devis. Ainsi qu'en proposant de nouvelles prestations telles que des descentes de nuit avec dégustation, des descentes préservations de l'environnement. Cette dernière consiste à participer au nettoyage du site souillé par des détritrus en échange d'une descente gratuite et d'un repas du terroir.

Pour ce faire, le client doit effectuer une demande de devis auprès des prestataires. La réservation des activités s'effectue par téléphone, sur le site internet de la structure, le site de l'Office de Tourisme de Cauterets ou via la structure d'Albert Fita (la via ferrata) partenaire de celui-ci. Des projets qui tendent à attirer plus de groupes tels que les comités d'entreprises et les colonies de vacances ainsi que les familles avec une mise en avant des sensations douces de cette pratique.

Les principales difficultés sont d'attirer une plus large clientèle telle que les colonies de vacances et les comités d'entreprises, ainsi qu'une cohabitation difficile avec les pêcheurs qui freine l'essor de nouvelles pratiques (descente nocturne).

La motivation et l'implication des acteurs de ce secteur permettent une diversification de l'offre proposant des produits novateurs en accord avec les attentes de leur clientèle. Les projets de partenariats permettent une mutualisation des activités incitant la clientèle à rester sur le territoire.

2.4.2 Parapente

Le parapente consiste à décoller à l'aide d'une aile souple ouverte afin d'effectuer un vol avec les énergies naturelles.

L'activité s'effectue au départ du Cirque de Lys grâce aux remontées mécaniques de la vallée. Mais l'activité s'exporte en dehors de la vallée de Saint-Savin, notamment dans la vallée de Gèdre et de Gavarnie.

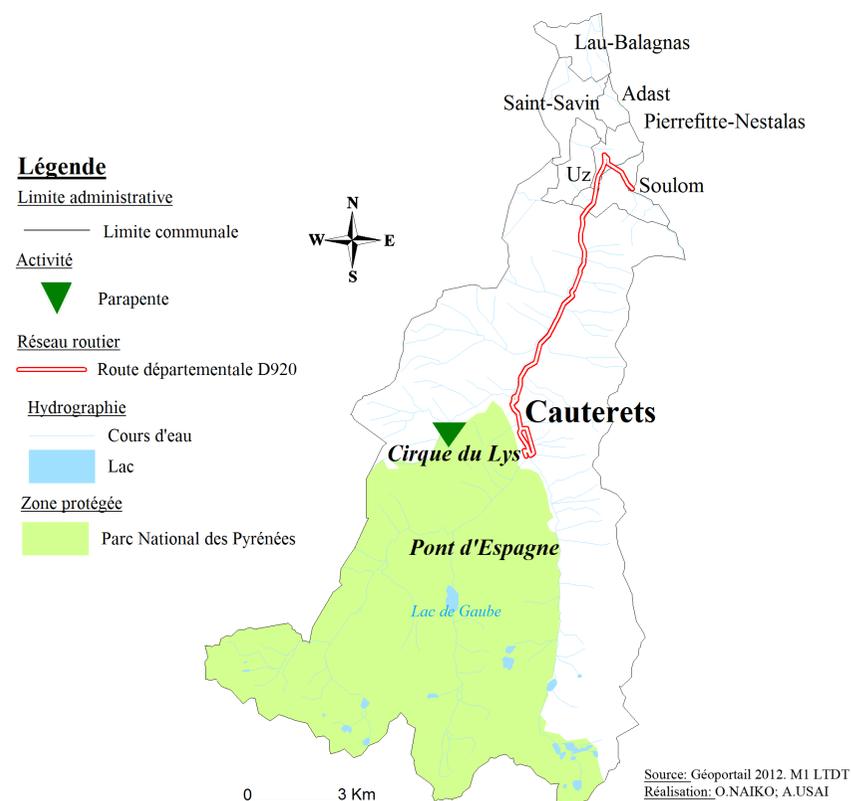


Figure 21: Le parapente dans la CCVSS

Le parapente est régi par la fédération française de vol libre (FFVL), par le syndicat national des moniteurs de vol libre ainsi que par le syndicat des moniteurs professionnels de glisse aérotractée. Pour enseigner cette activité il faut être titulaire d'un BEES option vol libre (parapente).

L'offre de cette pratique est multiple. Il ya des stages de 5 jours afin de former de nouveaux parapentistes. Cette activité offre aussi du biplace afin de voler avec un professionnel lorsque qu'on est débutant. La formation s'effectue à la journée alors que les vols simples se font à la ½ journée pour une durée entre 15 et 30 min. Le parapente en nocturne s'effectue le soir à partir de 18h30 à Hautacam. C'est une activité tout public, à partir de 12 ans. L'activité se fait à la disposition du prestataire. Il n'ya pas de lieu de pratique sur la communauté de commune de Saint-Savin. Elle se fait au départ de Villelongue qui est à 8.8km de Cauterets à vol d'oiseau, mais aussi sur la vallée de Gavarnie (environ 18km).

Les conditions pour pratiquer le parapente sont : un poids minimum de 25 kg et en fonction de l'aérologie (météorologie au niveau local). Le Parc National des Pyrénées autorise le survol que dans sa zone d'adhérence. De plus, le vol doit se faire à plus de 1000 mètres pour voguer dans cette zone.

Les pratiquants recherchent des sensations, la découverte d'un paysage unique et l'évasion du quotidien. C'est une activité estivale alors que l'activité est annuelle.

Le parapente est pratiqué par plus d'homme alors que le biplace est plutôt à connotation féminine. Cette activité s'adresse à des couples, des groupes et des familles aisées.

Le budget varie de 60€ à 150€ en fonction de la durée du vol. La semaine de stage est de 450€. L'achat d'équipement s'effectue à partir de 3000€.

2.4.3 Pêche

L'activité pêche de Cauterets est régie par la Fédération Française de Pêche basée à Tarbes. En partenariat avec 18 APPMA, cela permet une pratique sur un territoire très large allant des basses Pyrénées aux Hautes Pyrénées. Grâce à un nombre de licenciés fidèles d'une année à l'autre cette activité se maintient et tend en partenariat avec les autres associations de pêche à se développer sur d'autres territoires. L'association de la vallée de Saint-Savin sesitue en bas de Cauterets et regroupe une quinzaine de bénévoles à l'année.

L'activité se pratique à Cauterets, Pierrefitte et Soulom en période estivale. Sur chacun de ces sites, des parcours sont prédéfinis et entièrement gérés par l'association. Pour pouvoir pratiquer cette activité, une carte de licencié est nécessaire, elle est délivrée par l'association à la demande des clients. Afin de répondre au maximum aux attentes d'une clientèle hétérogène plusieurs cartes ont été mises en place. Une carte de vacances journalières, de vacances hebdomadaires, de découverte pour les moins de 12 ans,

pour les dames et à l'année. La clientèle est principalement des curistes qui se procurent des cartes à la journée.

Pour améliorer leur lisibilité et promouvoir leur activité l'association a décidé de créer un site internet en réciprocité avec leurs partenaires.

Ce territoire limité ne permet pas le développement de nouveaux parcours comme un parcours pour enfant qui répondrait à une forte demande des familles.

L'activité pêche se pratique dans la Vallée du Gave, au lac de Gaube et dans les cours d'eau du Marcadau. C'est une activité qui se maintient car ses pratiquants sont majoritairement des personnes passionnées, fidèles d'une année à l'autre.

Deux types de pratiques sont exercées sur les parcours de pêche de ce territoire : la pêche en no kill dans les cours d'eau du Marcadau et le Lac de Gaube et la pêche libre.

L'offre regroupe différentes prestations permettant de cibler sa clientèle tout public. Il ya des offres à l'année avec la Carte Réciprocitaire Interfédérale, la Carte Personne Majeure, la Carte découverte Femme, la Carte Personne Mineure ou la Carte Découverte. On retrouve aussi une offre à la semaine (Carte de Pêche Vacances) et une offre à la journée (Carte Pêche journalière).

Une pratique de pêche sportive ou de pêche ludique qui répond à une demande « à la carte » est axée sur la recherche d'un milieu naturel, de détente et de repos.

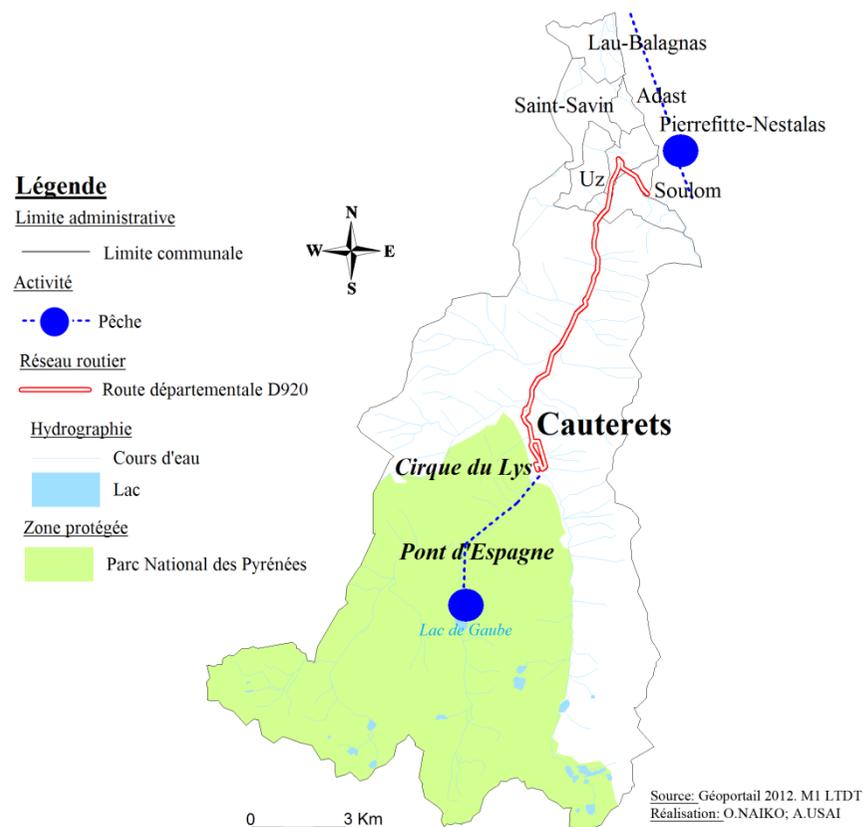


Figure 22: La pêche dans la CCVSS

On note une clientèle majoritairement masculine ainsi que des familles, des groupes d'amis et des seniors avec enfants.

Le budget moyen varie en 15 et 89€ en fonction de la prestation choisie (carte à l'année, journalière...) et du matériel nécessaire.

2.4.4 Canyonisme

Le canyonisme est une activité consistant à descendre un thalweg plus ou moins étroit et profond avec ou sans présence d'eau. C'est une marche en terrain varié, avec des techniques d'évolution et de la nage.

Ce sont le syndicat national des professionnels de l'escalade et du canyon (SNAPEC), la fédération française de montagne et d'escalade (FFME) et les guides de haute montagne.

Cette pratique se fait au départ de Villelongue ou dans la vallée de Gèdre et de Gavarnie. Le transport de la clientèle se fait au départ de Cauterets pour se rendre sur le lieu de l'activité. L'activité se fait sur une ½ journée pour une durée de 2h30 d'activité. Le canyonisme s'effectue tous les jours selon la demande et elle est saisonnière. Tout le monde peut la pratiquer à partir de 8 ans, néanmoins il faut savoir nager.

Les pratiquants sont à la recherche de performance, du dépassement de soi et de découverte de paysage dans un cadre normalisé. C'est un sport ludique, à sensation, à défi pour les demandeurs.

Ce sont essentiellement des jeunes et des familles qui le pratiquent.

Le budget moyen varie de 40 à 55€ en fonction de la prestation et la location se fait sur place, inclus dans la prestation.

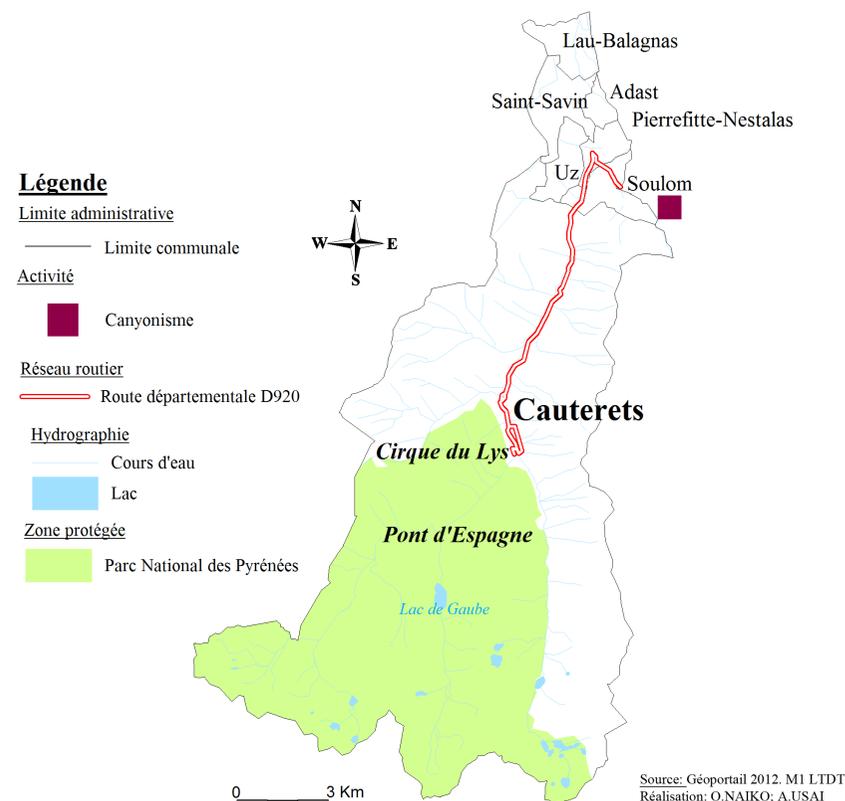


Figure 23: Le canyonisme dans la CCVSS

Synthèse de partie :

| Activité | | Description | Offre | Demande | Profil clientèle | Budget |
|-----------------|--|--|--|--|---|--|
| Produits phares | Ski, snowboard | <p>Pont d'Espagne : Ski alpin et snowboard en station / ski nordique en moyenne montagne</p> <p>Cirque du Lys : Ski alpin et snowboard en station</p> | <p>Cours collectifs, cours particuliers, stages de débutants à initiés, clubs pour enfants Tout public Tous les jours Saisonnier (hiver)</p> <p>Cirque du Lys : freestyle parc à 2100m d'altitude Saisonnier (hiver) Tout public</p> | <p>Ski alpin : recherche de sensation, de performance</p> <p>Ski de fond : dépassement de soi, découverte de paysage</p> <p>Handi ski, descentes libres ou accompagnées en ski, ski de fond ou en snowboard, en yooner, en freestyle, en freeride ou en hors piste</p> | <p>Basse saison : grands parents avec enfants (3 et 6 ans), couples, jeunes, groupes, écoles, étudiants Haute saison : familles avec enfants (3 à 16 ans)</p> | <p>Pont d'Espagne : Coût d'environ 40€ (forfait et matériel) à la journée</p> <p>Cirque du Lys : 30 à 60 € (école de ski) Environ 50€ incluant forfait et matériel (ski-snowboard + chaussures) à la journée</p> |
| | VTT de descente | <p>Pistes sur des terrains en pentes supérieures à 30% et/ou chemins escarpés</p> | <p>Offre VTT sur Cauterets: Passerelles, wall, gap Saisonnier (été)</p> <p>Offre VTT de descente (Cirque du Lys): Pistes avec des niveaux de difficulté différents Remontées mécaniques Bike park (ligne de module) 7 j/7 de 9H à 12H et de 13H45 à 17H45</p> | <p>VTT : Recherche d'un cadre naturel, de ludisme</p> <p>VTT de descente : Recherche de performances et de sensations fortes</p> | <p>VTT de descente : Initiés et jeunes aisés</p> <p>VTT : Jeunes et familles</p> | <p>A partir de 180€ pour un VTT classique A partir de 800€ pour un VTT de descente Remontées mécaniques entre 13 et 17€ 1^{ère} moitié du mois de Juillet, promotion passant de 200€ à 120€ sur les forfaits saisonniers</p> |
| | Escalade | <p>Entraînement à l'alpinisme Artificialisation de la pratique Principalement des initiés</p> | <p>Pont d'Espagne ou mur artificiel au centre ville En accès libre ou avec un guide A la ½ journée, pour une durée de 3h d'activité Stage de 3 jours d'initiation pour les enfants Tout public, à partir de 5 ans Prestations en fonction de la demande Saisonnier (été)</p> | <p>Recherche d'un cadre naturel, de ressourcement, d'évasion, de réflexion, d'équilibre, de calme et du dépassement de soi</p> | <p>Jeunes, initiés, familles avec enfants</p> | <p>35€ avec un guide</p> |
| Via-Ferrata | <p>Escalade aménagée sur paroi rocheuse équipée d'échelon métallique (ligne de vie) pour faciliter la progression et optimiser la sécurité</p> | <p>A la ½ journée à partir de 9h30 pour une durée comprise entre 2h et 3h d'activité Tout public, à partir de 10 ans Tous les jours Saisonnier (été)</p> | <p>Recherche de sensations et de ludisme, dans un cadre naturel</p> | <p>Clientèle montagnarde, familiale</p> | <p>30€ par personne</p> | |

| | | | | | | |
|--------------------|----------------------|--|---|--|---|---|
| Produits émergents | Rafting, canoë-kayak | Descendre un cours d'eau dans une embarcation | Descentes à thèmes, de découverte, à sensations fortes notamment pour les enterrements de vie de garçon/fille A la ½ journée pour une durée de 1h30 d'activité Tout public, à partir de 4 ans Tous les jours entre mai et septembre | Recherche de ludisme, de convivialité et d'interactivité Descente adaptée aux groupes de scolaires et aux comités d'entreprises | Familles, jeunes Mai-Juin : étudiants et initiés Juillet-Aout : familles aisées | 27€ pour les moins de 15 ans et 30€ pour les adultes |
| | Parapente | Décoller à l'aide d'une aile souple ouverte Effectuer un vol avec les énergies naturelles | Parapente stage (5 jours), biplace ponctuel, handi parapente Formation à la journée Vol à la ½ journée pour une durée entre 15 et 30 min Soir Hautacam à partir de 18h30 Tout public, à partir de 12 ans A la disposition du prestataire | Recherche de sensations, de découverte et d'évasion Estivale | Plus d'homme pour le parapente/ plus de femme pour le biplace | 450€ le stage, équipement à partir de 3000€. Prestation entre 60 et 150 € en fonction de la durée du vol |
| | Pêche | Activité pratiquée par une clientèle hétérogène, qui se maintient Tout public | Carte vacance journalière, carte hebdomadaire, carte découverte (- 12 ans), carte « dames », carte à l'année Saisonniers (de mars à septembre) Pêche en no kill sur certaines zones et pêche libre Parcours de pêche Tout public | Recherche d'un milieu naturel, de détente, de repos Pratiquer une activité à la carte Pêche sportive ou pêche ludique | Familles, groupes d'amis, séniors avec enfants Activité majoritairement masculine | Carte à l'année de 89€, prix d'achat de la canne en fonction du type de pêche (carnacier, à la mouche etc.) |
| | Canyonisme | Descendre un thalweg plus ou moins étroit et profond avec ou sans présence d'eau Marche en terrain varié, technique d'évolution et nage | Au départ de Villelongue Transport clientèle Sur une ½ journée pour une durée de 2h30 d'activité Tout public, à partir de 8 ans Tous les jours en fonction de la demande Saisonniers | Recherche de la performance, du dépassement de soi et de découverte de paysage dans un cadre normalisé Sport ludique, sensation, défi | Jeunes et familles de 8 à 77ans | 40-55€ la ½ journée par personne |

3. IDENTIFICATION DES ENJEUX

3.1 Atouts et faiblesses du territoire

La forte présence des activités de pleine nature sur le territoire nous permet de dégager de nombreux enjeux. Il est certain que les différents espaces concernés et surtout comme nous avons pu le distinguer, Causerets, possède des forces et des atouts qui en font un territoire propice à la pratique de ces activités ainsi qu'à son développement.

Seulement, des faiblesses sont également présentes sur ces territoires. Il est également intéressant d'analyser la progression aujourd'hui de chaque APPN présente sur le territoire étudié.

Le tableau ci-dessous permet ainsi d'analyser les différents atouts et faiblesses du territoire directement lié aux APPN :

| ACTIVITES | ATOUTS | FAIBLESSES | PROGRESSION AUJOURD'HUI |
|---------------------------------|--|---|---|
| SKI, SNOWBOARD | Remontées les plus hautes de la vallée | Canons à neige Seule station en France non accessible en voiture | Projets de partenariats Connexion entre les stations de LuzArdiden et du Cirque du lys |
| VTT | Plus grand dénivelé des Pyrénées Pistes adaptées à tous les niveaux Paysages d'exception | Entretien des pistes Manque d'évènementiel Conflits d'usages avec les randonneurs | Création d'une offre structurée |
| ESCALADE | Double saisonnalité de l'activité | Activité technique, nécessité d'encadrement et de pratique | Mise en place d'un mur artificiel fronton à côté des thermes |
| VIA-FERRATA | Tous niveaux enfants et adultes | Estivale | Optimisation des parcours existants |
| RAFTING, CANOE-KAYAK | Activité à sensation ou ludique | Saisonnalité et accessible qu'aux professionnels (sur le Gave de Cauterets) | Notoriété sport et famille Circuit nocturne |
| PARAPENTE | Apprentissage rapide Découvrir le territoire autrement | Une aérologie difficile Obliger de voler dans les autres vallées | Création de nouvelles prestations |
| PECHE | Offre adaptée à toutes les clientèles | Pas de parcours enfant | Amélioration notoriété : site web |
| CANYONISME | Sport ludique, sensation, défi | Météorologie Activité très technique | Doit améliorer sa lisibilité et sa notoriété |

Il apparait distinctement d'après ce tableau que les atouts des APPN sur le territoire résident principalement dans l'adaptabilité de l'offre pour tous les publics ainsi que la multi activité de ces pratiques qui peuvent être réalisées soit dans un cadre ludique soit dans une recherche de sensations.

Les APPN permettent également une offre adaptée dont le but est de découvrir le territoire autrement, d'allier sport et nature, environnement et dépassement de soi. La plupart de ses activités sont faciles d'apprentissage et ne nécessitent pas une formation ou adaptation, elles sont donc ouvertes à tous les niveaux.

Cependant on observe également des faiblesses dans la pratique générale de ces APPN car ce sont des pratiques saisonnières, comme le ski qui fait la renommée de la station de Cauterets, ou encore des activités demandant une forte technicité comme l'escalade ou le canyoning par exemple.

Il faut aussi noter une faiblesse au niveau de la communication de ces activités. Pour la plupart, ces activités ne sont pas assez connues en dehors de la vallée par manque d'information et de diffusion de l'information. Des actions sont en effet prévues pour la pêche et le canyoning qui a pour objectif d'augmenter sa visibilité ainsi que sa notoriété sur le territoire.

La progression aujourd'hui de ces activités amène directement à parler des enjeux pour ces APPN. Des actions de structurations sont prévues comme pour le VTT par exemple ou encore la création de nouveaux produits avec des circuits nocturnes pour le canoë seront mis en place.

3.2 Identification des enjeux

La mise en place de ce diagnostic touristique des APPN pose de nombreux enjeux. Il soulève des questions et des pistes de réflexions d'ordres économiques, sociologiques et environnementaux.

Dans un premier temps la vision économique de ces activités représentent un enjeu majeur. En effet, les ressources naturelles et culturelles de ces territoires représentent une rente importante et l'objectif est de rentabiliser localement ces espaces. Pour cela, on distingue plusieurs enjeux économiques liés aux APPN :

- Il faut continuer le développement de l'activité en diversifiant l'offre. En effet nous avons compris tout au long de ce diagnostic que les APPN représentaient une source importante d'activité pour les territoires. La diversification de ces APPN via la création de nouveaux produits contribue ainsi à l'augmentation de l'attractivité de ces espaces pourvus d'activité de pleine nature.
- La multiplication des prestataires est également importante dans la mesure où ces activités engendrent d'autres prestataires comme des hébergeurs, restaurateurs ou encore des loueurs de matériel sportif. L'augmentation de ces acteurs est un atout majeur pour ces territoires et entraîne une rente économique ainsi qu'un pouvoir d'achat fort

- La demande en APPN est importante sur le territoire, il faut donc satisfaire la clientèle tout en élargissant sa gamme de produits. En effet, pour un nombre important d'activités comme le parapente par exemple la clientèle est de plus en plus aisée et l'offre doit ainsi correspondre à la demande offerte.

Des enjeux sociaux en lien avec les activités de pleine nature sont eux tous aussi importants :

- En favorisant l'accès à tous, les prestataires d'APPN contribuent à l'élargissement de leur clientèle et s'inscrivent dans une démarche sociale. A l'image du parapente ou encore du ski, l'accès aux personnes à mobilité réduite de ces activités est un enjeu majeur.
- La mise en place d'activité adaptée permet ainsi l'amélioration de l'image et de la notoriété de la station
- Aussi, le développement du tissu associatif est un défi important. Les associations ne sont pas présentes en grand nombre sur la station

- Leur augmentation permettrait la mise en avant du secteur social et associatif et permettrait également la mise en place d'événementiel. La mise en place de « journée sportives pour tous » par exemple est une idée qui aurait deux objectifs : d'une part l'amélioration de l'image de ces APPN mais encore la mise en place de brassage culturel et de création de liens entre les personnes.

Enfin, des enjeux environnementaux s'imposent :

- En lien permanent avec l'environnement et le cadre naturel des pratiques les APPN se doivent de favoriser des pratiques sportives respectant l'environnement
- L'objectif est ainsi d'inclure les APPN dans les retombées inattendues du développement durable. En effet, les APPN doivent être un support à ces bonnes pratiques, à ces incitations des comportements ou encore à ces bonnes pratiques durables
- Le dernier point serait d'inclure les APPN en tant que vecteur d'appropriation des territoires. Il y a un rapport interactif avec l'environnement et les sportifs de nature qui ont pour tendance d'aller au cœur des territoires.

Synthèse de partie :

Le contexte touristique redéfinit de plus en plus les loisirs sportifs de nature comme forte valeur ajoutée identitaire et comme moyen symbolique original et efficace au service des fins identitaires. Le tourisme est ainsi en phase avec le territoire et les APPN rentrent en plein cœur de ces pratiques. Le touriste de loisirs sportif de nature est un touriste caméléon qui change au grès de ses envies de pratiques.

Ces activités soulèvent ainsi des enjeux économiques qui permettraient de rentabiliser encore les pratiques, des enjeux sociaux ainsi que des enjeux environnementaux indispensables à l'heure où les pratiques de nature constituent un pilier au développement durable.

Conclusion

Malgré sa position enclavée, la communauté de communes de la vallée de Saint-Savin jouit indéniablement d'une attractivité touristique notamment par sa position stratégique, au centre du Parc National des Pyrénées.

Cauterets, une des sept communes de la communauté, semble se démarquer par sa station et ses thermes qui permettent une activité touristique la quasi-totalité de l'année.

Dans une perspective de diversification de la clientèle touristique, la communauté de communes et la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin se sont penché sur la problématique de dynamisation du tourisme de nature en montagne au départ de Cauterets.

Les enjeux du développement des sports de nature sont multiples et sont une réelle opportunité pour ce territoire.

- En effet, les activités et pratiques de nature sont très importantes et diversifiées sur le territoire. Elles contribuent également à l'identité et à la notoriété de la vallée
- Les APPN contribuent à la désaisonnalisation des activités touristiques, à la diversification et à la dynamisation de ce territoire.

Au vu de ses nombreux attraits naturels, le territoire recense comme activités de nature : le ski/snowboard ; le VTT ; l'escalade ; la via ferrata ; Rafting et Canoë-kayak ; le parapente ; la pêche et le canyoning.

Afin de perdurer ce développement des activités de nature, le territoire doit faire l'objet d'actions suivantes :

- Nécessité d'une structuration de l'offre et amélioration de la lisibilité
- Fédérer les acteurs afin de proposer un produit complet, en adéquation avec la demande
- Proposer une offre localisée uniquement à Cauterets : centralisation des prestations et pratiques de nature
- Développer les APPN dans un objectif de support au développement durable

Bibliographie

Ouvrage et article:

AFIT, Développement touristique des territoires et sports de nature, page 17, 18, 19, 21. Valorisation touristique des loisirs sportifs de nature.

ATOUT France, Guide méthodologique. Ingénierie et développement touristique, Juillet 2010.

BESSY.O, MICHEL.M, Du plein air au sport de nature. Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux. Cahier d'espaces n°81 Sport de nature. Evolution de l'offre et de la demande. Mai 2004. 17 pages.

MACQUIN Pierre, AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique) définition issue de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

LEVY, LUSSAULT, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, 2003. 1032 pages.

P.BRUNET, M.STEEN, C.REVERETS, C.MICHEL, Tourisme et loisirs sportifs de nature, 2004.

Texte réglementaire:

JORF n°0294 du 19 décembre 2010 page 22380 ; Texte n° 68

Site internet :

- **Délégation générale à la langue française:**<http://dglf.culture.gouv.fr/>
[consulté le 30 Octobre 2012]
- **DREAL:**<http://www.midipyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>
[consulté le 06 Novembre 2012]
- **Géoportail:**<http://www.geoportail.gouv.fr/>
[consulté le 23 Novembre 2012]
- **Mairie Cauterets:**<http://www.nnuaire-maire.fr/>
[consulté le 16 Octobre 2012]
- **Ministère des sports, de la Jeunesse, de l'Éducation:**<http://www.sport.gouv.fr/>
[consulté le 27 Novembre 2012]
- **Legifrance:**<http://legifrance.gouv.fr>
[consulté le 06 Novembre 2012]
- **Office du tourisme de Cauterets:**<http://www.cauterets.com/>
[consulté le 23 Octobre 2012]
- **Pôle Ressources National Sport de Nature:**<http://sportsdenature.gouv.fr/>
[consulté le 9 octobre 2012]
- **Régie espace Cauterets:**<http://www.ville-cauterets.fr/>
[consulté le 27 Novembre 2012]
- **Revues espaces:**<http://www.revues-espaces.com/>
[consulté le 13 Novembre 2012]

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Remerciements | 1 |
| Avant Propos | 2 |
| Sommaire | 3 |
| Introduction | 4 |
| Méthodologie | 5 |
| 1. La vallée de Saint-Savin : une vallée polarisée par Cauterets, station village au cœur des Pyrénées | 7 |
| 1.1 Définition des activités et des pratiques de pleine nature..... | 7 |
| 1.2 Définition du périmètre d'étude | 9 |
| 1.3 Des activités de pleine nature en vogue en France | 11 |
| 1.4 Des activités de nature en plein essor, concentrées sur Cauterets | 13 |
| 1.5 Des activités de nature en plein essor concentrées sur Cauterets | 18 |
| 1.6 La communauté de communes de la vallée de Saint-Savin : un espace propice aux activités de pleine nature | 19 |
| Synthèse de partie | 20 |
| 2. Cauterets : des produits de nature inégalement développés | 21 |
| 2.1 Mapping des Activités et pratiques de nature..... | 21 |
| 2.2 Quelques produits phares..... | 23 |
| 2.2.1 Ski et snowboard (Cirque du Lys) | 23 |
| 2.2.2 Ski et snowboard (Pont d'Espagne)..... | 24 |
| 2.3 Quelques produits en essor | 26 |

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 2.3.1 | VTT classique et de descente..... | 26 |
| 2.3.2 | Escalade | 28 |
| 2.3.3 | Via-ferrata..... | 29 |
| 2.4 | Quelques produits émergents..... | 30 |
| 2.4.1 | Rafting et Canoë-kayak | 30 |
| 2.4.2 | Parapente..... | 32 |
| 2.4.3 | Pêche..... | 33 |
| 2.4.4 | Canyonisme | 35 |
| | Synthèse de partie | 36 |
| 3. | Des enjeux à la hauteur du défi présent sur ce territoire..... | 38 |
| 3.1 | Atouts et faiblesses du territoire | 38 |
| 3.2 | Identification des enjeux..... | 40 |
| | Synthèse de partie..... | 42 |
| | Conclusion..... | 43 |
| | Bibliographie..... | 44 |
| | Table des matières..... | 45 |
| | Table des illustrations | 47 |
| | Table des sigles | 48 |
| | Table des annexes..... | 49 |

Table des illustrations

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Cauterets le 2 décembre 2012. Cliché O. Naiko | 0 |
| Figure 2: Le diagramme de GANTT | 6 |
| Figure 3: Localisation du département Hautes-Pyrénées | 9 |
| Figure 4: La CCVSS dans le département Hautes-Pyrénées | 9 |
| Figure 5: Les sept communes de la CCVSS..... | 10 |
| Figure 6: Répartition par sexe des pratiquants de sport de nature au niveau national | 14 |
| Figure 7: Répartition par classe d'âge des pratiquants métropolitains | 14 |
| Figure 8: Estimation des pratiquants d'APPN | 15 |
| Figure 9: Profil des sportifs de nature par âge..... | 15 |
| Figure 10: Nombre d'adhésions délivrées en 2010 dans les fédérations dites de « sport de nature » | 16 |
| Figure 11: L'offre des APPN de la CCVSS..... | 18 |
| Figure 12: Mapping des offres | 21 |
| Figure 13: Les attentes personnalisées des pratiquants | 22 |
| Figure 14: Les pistes de ski à Cauterets Cirque du Lys | 23 |
| Figure 15: Les pistes de ski à Cauterets Pont d'Espagne..... | 25 |
| Figure 16: Les pistes de VTT à Cauterets | 26 |
| Figure 17: Les pistes de VTT de descente à Cauterets Cirque du Lys..... | 27 |
| Figure 18: L'escalade dans la CCVSS..... | 28 |
| Figure 19: La via ferrata dans la CCVSS | 29 |
| Figure 20: Le rafting, canoë-kayak dans la CCVSS..... | 30 |
| Figure 21: Le parapente dans la CCVSS..... | 32 |
| Figure 22: La pêche dans la CCVSS | 34 |
| Figure 23: Le canyoning dans la CCVSS | 35 |

Table des sigles

AFIT : Agence Française de l'Ingénierie Touristique)

APPN : Activité physique de pleine nature

APPMA : Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

BEES : Brevet d'État d'Educateur Sportif

CNDS : Centre National pour le Développement du Sport

CSVSS : Communauté de Commune de la Vallée de Saint-Savin

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

FFC : Fédération Française de Cyclisme

FFME : Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

FFS : Fédération Française de Ski

FFVL : Fédération Française de Vol Libre

INSEP : Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance

JORF : Journal Officiel de la République Française

MEOS : Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques

MJC : Ministère de la Jeunesse et des Sports

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

PNP : Parc National des Pyrénées

SDN : Sport de Nature

SNAPEC : Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon

SNEPA : Syndicat National des Exploitants de Parcours Aventure

ULM : Ultra-léger motorisé

VTT : Vélo Tout Terrain

ZNIEFF : Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Table des annexes

Annexe 1 :QUESTIONNAIRES

Annexe 1.1 : Questionnaire pour les professionnels

Annexe 1.2 : Questionnaire pour les acteurs locaux

Annexe 2 :SYNTHESE DES ENTRETIENS

Annexe 2.1 : Office de tourisme de Cauterets

Annexe 2.2 : Le VTT

Annexe 2.3 :M. Lechêne, Guide haute montagne

Annexe 3 :GLOSSAIRE